

Ghana : Le Conseil de libération semble contrôler la situation

ÉDITION NEUCHÂTEL/JURA

N° 49 - Lundi 28 février 1966

Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE - RÉD., ADM. et PUBL., La Chaux-de-Fonds: Parc 103 tél. réd. (039) 3 10 88 tél. adm. et publ. (039) 3 10 87 CCP 23 313 - Lausanne: Saint-Pierre 1, tél. (021) 22 69 10, CCP 10 8300 Genève: Argand 4, tél. (022) 32 47 40 CCP 12 2715 ABONNEMENTS 1 mois Fr. 3,50, 3 mois Fr. 10.-, 6 mois Fr. 20.-, 1 an Fr. 40.- LE NUMÉRO 30 ct Directeur René Meylan Rédacteur en chef responsable Willy Brandt - Rédacteurs: Eugène Maléus (La Chaux-de-Fonds), Octave Heger (Lausanne), Louis Piquet (Genève).

Encore un foyer de résistance au palais présidentiel

Accra. — Les forces du nouveau Gouvernement ghanéen achèvent de liquider les derniers noyaux de résistance des partisans de M. N'Krumah et prennent des dispositions pour affronter un éventuel retour du président déchu qui se trouvait toujours, dimanche soir, à Pékin, alors que la délégation qui l'accompagnait était partie pour Hong-kong. Le nouveau régime enregistre de nombreux ralliements et paraît contrôler la situation.

D'après la radio du Ghana captée au Dahomey, le « Conseil national de libération » dirigé par le général Ankrah a reçu le soutien de la centrale syndicale « Trade Union Congress » ainsi que de deux organisations qui étaient naguère à la dévotion de M. N'Krumah, la Brigade ouvrière et la Ghana Legion, et des chefs traditionnels. Dimanche matin, quelques milliers d'étudiants avaient manifesté dans les rues d'Accra leur satisfaction de la chute de M. N'Krumah et leur hostilité aux Russes et aux Chinois. Le nouveau gouvernement a reçu également le ralliement du général Aferi, chef d'état-major

de l'armée ghanéenne avant le coup d'Etat, et de l'Ambassade ghanéenne en RAU.

Le principal foyer de résistance des partisans de M. N'Krumah semble se situer dans une partie du palais présidentiel où un régiment de l'ancienne garde présidentielle et des membres des forces de sécurité, parmi lesquels des instructeurs soviétiques seraient retranchés dans un bunker.

Une garde secrète ?

A en croire un dirigeant de l'opposition réfugié à Londres depuis 1961, le D^r Kobina Taylor, une ville se-

crète construite par les Russes et pourvue d'un aéroport existait dans le nord du pays et le président déchu disposerait encore d'une garde personnelle — et non moins secrète — de 1000 hommes, Russes, Chinois et Ghanéens, abondamment nantis d'armes, de munitions et de ravitaillement.

Les accusations de Sekou Touré

Cependant, pour l'instant, les appuis les plus solides de M. N'Krumah semblent encore être ceux que lui accordent les gouvernements guinéen et égyptien. Un communiqué publié dimanche soir par l'Union socialiste arabe (parti unique de la RAU) stigmatise le coup d'Etat ghanéen. Pour sa part le président guinéen Sekou Touré a prononcé hier un discours devant plusieurs milliers de militants du Parti démocratique de Guinée (parti unique) et accusé le Gouvernement britannique d'avoir organisé ce coup d'Etat avec la complicité de « tous les gouvernements européens ». « Ces criminels le paieront cher et très vite » a ajouté le président guinéen. On sait que la Guinée et la RAU sont prêtes à accueillir M. N'Krumah.

Proclamation du Conseil

Le Conseil national de libération ghanéen a publié lundi une proclamation légalisant les décrets arrêtés au conseil. La proclamation stipule que cette légalité est entrée en vigueur rétroactivement le 24 février, jour où l'armée avait destitué Kwame N'Krumah.

La proclamation invite les juges et les fonctionnaires civils à rester en fonction, à laisser en vigueur les lois sauf celles ne répondant plus aux décrets pris par le Conseil de libération.

RIO: ÇA RECOMMENCE...

Rio de Janeiro. — Habitations effondrées, rues inondées, transports ferroviaires et aériens partiellement paralysés, courant électrique coupé. Telles sont les conséquences des pluies diluviennes tombées dans la nuit de samedi sur Rio de Janeiro et qui ont affecté plus gravement un certain nombre de quartiers de la capitale brésilienne.

On apprend, d'autre part, qu'à la suite d'une violente tempête qui a soufflé sur la ville de Porto Alegre, deux personnes ont été tuées et plusieurs blessées. Les dégâts matériels sont importants. Jeudi, un ouragan avait ravagé l'est et le sud de l'Uruguay, faisant des victimes et d'énormes dégâts.

● Palomarès. — Selon un bilan établi par la direction agronomique de la province d'Almeria, les dommages causés directement ou indirectement par la chute du « B-52 » américain et du « KC-135 » qui le ravitaillait en vol, s'élevaient à 23 200 000 pesetas (soit 1 680 000 fr.).

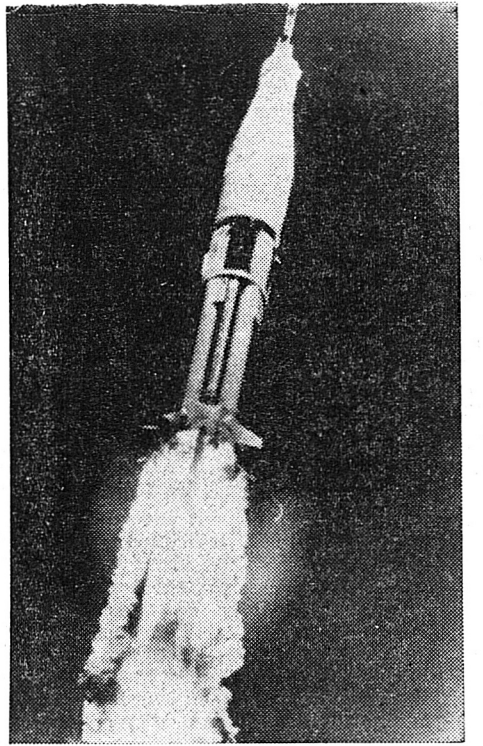
● Paris. — Toute grève a cessé à midi sur le réseau des chemins de fer français. Les arrêts de travail des cheminots avaient commencé vendredi.

● Paris. — Le peintre Gino Severini, qui fut avec Modigliani et Giorgio de Chirico, l'un des créateurs du « futurisme », s'est éteint la nuit dernière à Paris à l'âge de 83 ans.

● La Spezia. — Une explosion s'est produite samedi à bord d'un pétrolier du Liberia de 10 000 tonnes qui allait être démolie à La Spezia. Deux ouvriers italiens ont été tués et cinq autres blessés.

« Saturne 1 b » : succès

Les Etats-Unis ont réussi à faire le premier pas pour la conquête de la lune par une capsule lunaire avec équipage. De Cap Kennedy, ils ont lancé, samedi, une capsule « Apollo » qui a fait un vol balistique de 40 minutes et a pu être retrouvée dans l'Atlantique méridional. La même capsule transportera, dans un avenir qu'on dit proche, trois astronautes sur la lune (et retour...).



SYRIE: Salah Jedd, secrétaire du Baas

Beyrouth. — Le général Salah Jedd a été investi des fonctions de secrétaire général du parti Baas en Syrie, a déclaré au journal libanais « Le Jour » le porte-parole officiel de la direction régionale du parti Baas, Mohamed el Sohbi.

C'est la première fois que le nom du général Salah Jedd est officiellement mentionné depuis le coup d'Etat du 23 février. On savait qu'il était le principal adversaire du général Amine el Hafez et le chef du mouvement révolutionnaire, mais on n'avait jusqu'à maintenant mis en avant que les noms du D^r Nourendine Atassi, nommé chef de l'Etat, du D^r Youssef Zouayen, nommé chef du gouvernement, du général Hafez Assad, nommé ministre de la Défense, et du général Ahmed Soueidi, nommé chef d'état-major général.

Un porte-parole de la direction provisoire du parti Baas.

Le porte-parole, M. Mohammed el Zohbi, a également démenti formellement les nouvelles diffusées dans le même sens par d'autres postes de radio du monde arabe.

Un congrès régional extraordinaire du parti Baas se tiendra le 10 mars prochain, annonce un communiqué diffusé par Radio-Damas.

Le communiqué précise que c'est au cours d'une réunion groupant les secrétaires des sections du parti et les membres de la direction régionale provisoire, qui s'est tenue les 26 et 27 février, que la convocation du congrès régional extraordinaire a été décidée, conformément à la proclamation de la direction régionale provisoire en date du 23 février.

Saint-Domingue: crise terminée?

Saint-Domingue. — Le général Enrique Perez, ministre des Forces armées, a assuré dimanche que la crise politico-militaire était terminée.

Au cours de la matinée s'est déroulée, à la base aérienne de San Isidro, la cérémonie de transmission des pouvoirs entre les généraux Juan de Los Santos Cespedes et Jacinto Martinez

Arana, qui viennent d'être nommés vice-ministres des Forces armées, et les colonels Juan Folch Perez et Elio Osiris Perdomo, qui deviennent respectivement commandants de l'aviation et de l'armée.

Tandis que se déroulait cette cérémonie, une tumultueuse manifestation s'est produite dans la capitale, devant le monument de l'Indépendance. Des éléments de gauche ont incendié un drapeau américain en criant des slogans hostiles aux Etats-Unis. Les manifestants, qui brandissaient des pancartes représentant le portrait de Lénine, ont en outre lancé des tracts réclamant le départ de la force interaméricaine de la paix.

Il ne s'est encore produit aucune réaction hostile aux nouvelles nominations, mais il se pourrait que celle-ci ne se fasse guère attendre, car l'ex-président Juan Bosch, président du Parti révolutionnaire dominicain, doit prononcer un discours au cours de la journée de lundi.

● Stockholm. — Le quotidien «Stockholms Tidningen» a paru hier matin pour la dernière fois. Le Conseil d'administration du grand journal social-démocrate (gouvernemental), propriété des syndicats, avait décidé, en décembre dernier, d'en faire cesser la publication, en raison de difficultés économiques de plus en plus accentuées.

Bruxelles: progrès

Bruxelles. — Les négociations, menées depuis une semaine entre les partis socialistes et social-chrétiens, sous la présidence de M. Paul Segers, en vue de constituer le nouveau gouvernement, ont marqué samedi un nouveau progrès.

La commission bipartite, chargée d'élaborer un programme gouvernemental, qui était parvenue ces jours derniers à une série d'accords de principe en matière budgétaire, économique et sociale, a réalisé en effet, selon les termes de P.-H. Spaak, « un large accord » dans le domaine scolaire, prévoyant notamment un programme d'économies pour les constructions d'écoles.

La commission se réunira une fois encore mardi pour étudier les questions institutionnelles, mais dès lundi, les organes directeurs des deux partis de l'ancienne coalition doivent se prononcer sur les propositions retenues par la Commission du programme gouvernemental.

A la phase des consultations techniques succédera ainsi celle des choix politiques qui devraient préliminer la mise sur pied du nouveau gouvernement.

Les toutous de l'espace se portent bien

Moscou. — « L'expérience de « Cosmos 110 » se déroule normalement. Les deux chiens, Veterok et Ougolok, se portent bien. Ce dernier bouge et a même le nez humide, ce qui est un signe de bonne santé », a déclaré le cosmonaute Boris Egorov, commentant une photographie d'Ougolok qui a été montrée à la télévision soviétique dimanche à 18 h. (GMT).

Egorov a précisé que cette expérience, commencée le 22 février, sera beaucoup plus difficile et plus longue que celles qui ont eu lieu précédemment et au cours desquelles des animaux avaient été placés sur orbite. Il a ajouté que « Cosmos 110 » permettra cependant de recueillir des informations d'ordre biologique plus détaillées sur le comportement du système cardiaque dans le cosmos et sur les effets des radiations.

ARRESTATIONS AU PORTUGAL...

Lisbonne. — Douze étudiants et deux lycéens ont été arrêtés par la police de sûreté de l'Etat, annonce un tract distribué dans les milieux universitaires.

Onze de ces arrestations ont été opérées récemment, les trois autres datent d'il y a quelques mois.

Selon le tract, une jeune fille, qui figure parmi les étudiants appréhendés, aurait été hospitalisée après avoir avalé, en prison, les débris d'une bouteille.

... CONDAMNATIONS EN ESPAGNE

Valence. — Le Tribunal d'ordre public de Valence a rendu samedi soir un jugement dans le procès intenté à vingt-quatre communistes qui étaient poursuivis notamment pour « association illégale », « propagande illicite ».

Dix-sept des vingt-quatre accusés, dont deux femmes, ont été condamnés à des peines allant de quatre mois à dix-huit ans et six mois de prison. Les sept autres ont été acquittés.

psst!...

Amusante lecture que celle d'un récent numéro d'une petite revue qui s'appelle « La pharmacie chez soi » et dans lequel on trouve, à côté de multiples annonces pour des produits pharmaceutiques miracles contre le rhume, la toux, la grippe, un long article d'un docteur en sciences qui préconise mille méthodes « artisanales » pour combattre ces maux. On y lit des choses de ce genre, pour vaincre la grippe :

« Au coucher, on vaporise sur les draps et les oreillers, sur le visage, de l'eau de lavande, après l'avoir humecté d'eau de rose; puis au besoin, on met un peu d'essence de lavande sur les tempes, sous le nez et derrière les oreilles. Au-dessus des radiateurs et près de l'allongé, placer des soucoupes contenant de l'eau parfumée aux arômes précédents et à la résine de pin. Suspendre dans la pièce des bouquets de lavande. Tout cela pour réaliser une espèce d'embaumement vivant du grippé. »

Et contre le rhume :
« Le simple rhume exige de nombreux bains de pieds très chauds dans une décoction d'aiguilles de pin, excitée par un peu de moutarde; de fréquentes bains d'avant-bras à température croissante (durée 15 minutes; maximum 40°) dans une décoction d'eucalyptus et d'aiguilles de pin.

» Ensuite, gargarismes, bains de bouche, bains de nez, de façon à assainir les fosses nasales, les sinus, le cavum et toute l'arrière-gorge. Faire des inhalations aux aiguilles de pin sylvestre et à la marjolaine (origan). Une fumigation très active est celle d'une décoction bouillante d'eucalyptus, résine de pin, marjolaine et clous de girofle enrichie de quelques gouttes d'essence de lavande et d'eau dentifrice. »

Charmant, non? Mais qu'en disent les grands commerçants de la pastille, du baume et de l'aérosol superscientifique? Toutes ces vapeurs et senteurs vous ont en tout cas un petit relent d'almanach très peu actuel, mais point antipathique du tout. Ah! Prendre trois ou quatre jours de congé pour pratiquer cette thérapeutique du rhume...

PICHOUX.

D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE

Ski Les championnats suisses de ski alpin au Pizol Thérèse OBRECHT et Edmund BRUGGMANN triomphent

A Wangs-Pizol, l'ultime journée des 60^{es} championnats suisses de ski alpin était consacrée au slalom géant, qui était décisif pour l'attribution du titre du combiné alpin. Aussi bien chez les messieurs que chez les dames, le gagnant du slalom géant s'est également adjugé le combiné.

Du côté féminin, l'étudiante de Murren, Thérèse Obrecht, a atteint son objectif: être la skieuse suisse la plus titrée sur le plan national. Gagnante du slalom géant et du combiné, Thérèse Obrecht compte maintenant à son palmarès onze titres de championne suisse. Ces championnats 1966 lui auront permis de devancer Ida Schöpfer, qui, entre 1951 et 1954, enleva dix couronnes nationales sur les seize attribuées. A 22 ans, la cadette des sœurs Obrecht — elle est née le 10 janvier 1944 — peut encore prétendre améliorer « sa collection » de titres.

Troisième à s'élancer, Thérèse Obrecht améliora de près de trois secondes le meilleur temps réalisé avant elle par Madeleine Felli: 1'31"26 contre 1'34"07. La Valaisanne Fernande Bochatay, qui avait enlevé le spécial la veille, fut victime d'une chute et abandonna.

Chez les messieurs, l'issue de la course fut également jouée après l'arrivée du troisième concurrent. Kurt Schneider, porteur du dossard N° 1, tira parti de cette position de départ. Il fut crédité de 1'50"93, temps que le Valaisan Alby Pitteloud (N° 2) ne put améliorer (1'52"70). Troisième concurrent à s'élancer sur les 1370 m., Edmund Bruggmann mit tout en œuvre pour défendre son titre. Finalement, il fit mieux que Schneider avec 1'50"49. Kurt Schneider aura été avec Peter Rohr (second de la descente) la révélation de ces championnats. Le malchanceux a été le Vaudois Willy Favre. Le skieur des Diablerets perdit un bâton vers la mi-parcours et dut se contenter du huitième rang.

En défendant victorieusement ses titres du slalom géant et du combiné et en enlevant celui du slalom spécial, Bruggmann s'est adjugé son cinquième titre, égalant ainsi la perfor-

mance de Joos Minsch. Parmi les skieurs suisses plus titrés figurent notamment Roger Staub (9), Georges Schneider (7) et Adolf Mathys (6).

Les résultats:

DAMES

Slalom géant: 1. Thérèse Obrecht, Murren, 1'31"26; 2. Edith Hiltbrand, Wengen, 1'32"47; 3. Madeleine Wuilloud, Les Marécottes, 1'33"32; 4. Madeleine Felli, Leysin, 1'34"07; 5. Ruth Adolf, Adelboden, 1'35"56.

Combiné alpin: 1. Thérèse Obrecht; 2. Ruth Adolf; 3. Madeleine Felli; 4. Marie-Paule Fellay, Verbier.

MESSIEURS

Slalom géant: 1. Bruggmann, Flums, 1'50"49; 2. Schneider, Pizol, 1'50"93; 3. Tischhauser, Parpan, 1'51"27; 4. Stefan Kaelin, Einsiedeln, 1'51"32; 5. Giovanoli, Sils, 1'51"75.

Combiné: 1. Bruggmann; 2. Tischhauser; 3. Rohr; 4. Kaelin; 5. Schneider; 6. Minsch; 7. Pitteloud.

Surprise au Mont-Soleil

Une surprise a été enregistrée au cours de la 15^e course nationale de grand fond (30 km.) du Mont-Soleil. Michel Rey, le grand favori, qui se trouvait en tête avec une minute d'avance après 20 km., a été victime de crampes en fin de parcours et il a dû finalement se contenter de la troisième place, derrière Bernard Brand et Alphonse Baume. Les résultats:

Elite: 1. Bernard Brand, La Brévine, 1 h. 52'29" (meilleur temps de la journée); 2. Alphonse Baume, La Brévine, 1 h. 54'21"; 3. Michel Rey, Les Cernets, 1 h. 54'22"; 4. Willy Junod, Les Cernets, 1 h. 55'47".

Sélections suisses

A l'issue des championnats de Wangs-Pizol, la Fédération suisse a formé les délégations qui défendront les couleurs helvétiques dans les prochaines compétitions internationales. Une équipe suisse se rendra aux Etats-Unis du 14 mars au 4 avril pour participer aux championnats américains à Stowe et aux courses internationales de Sun Valley et de Heavenly Valley.

Etats-Unis (14 mars-4 avril): Edmund Bruggmann, Willy Favre, Jean-Daniel Daetwyler, Dumeng Giovanoli, Stefan Kaelin, Joos Minsch, Peter Rohr, Jakob Tischhauser, Fernande Bochatay, Edith Hiltbrand, Thérèse Obrecht et Madeleine Wuilloud.

Courchevel (3-6 mars): Joos Minsch, Hanspeter Rohr, Stefan Kaelin, Andreas Sprecher, Kurt Huggler, Jean-Daniel Daetwyler, Andreas Zogg, Dumeng Giovanoli, Kurt Schneider et Alby Pitteloud.

Meribel (3-6 mars): Heidi Obrecht, Edith Hiltbrand, Madeleine Felli, Marie-Paule Fellay, Ruth Adolf, Madeleine Wuilloud.

Seniors I: 1. Jean-Paul Junod, Les Cernets, 1 h. 54'16"; 2. Gérard Baume, Les Breuleux, 1 h. 59'03"; 3. Max Steiner, La Chaux-de-Fonds, 1 h. 59'38".

Seniors II, III et IV: 1. Benoit Baruselli, Saignelégier, 2 h. 02'55"; 2. Gilbert Brand, La Brévine, 2 h. 05'42"; 3. Charles-André Steiner, La Chaux-de-Fonds, 2 h. 05'49".

Juniors (10 km.): 1. Robert Fatton, Les Cernets, 37'09"; 2. François Blondeau, La Brévine, 37'38"; 3. Fritz Keller, Les Cernets, 37'43".

Dames (10 km.): 1. Jacqueline Frey, Mont-Soleil, 52'04"; 2. Jocelyne Cosandey, Mont-Soleil, 1 h. 00'18".

Les championnats romands OJ au Locle

C'est par un temps défavorable qu'ont débuté samedi, à la Combe-Jeanneret, au Locle, les championnats romands O.J., disciplines alpines. La journée de dimanche fut par contre radieuse et ensoleillée et laissera aux participants le meilleur des souvenirs. Voici les principaux résultats:

Slalom géant, garçons: 1. Yves-André Sottaz, ARRC; 2. Roland Colombin, AVCS; 3. Gabriel Bonvin, AVCS; 4. Christian Sottaz, ARRC; 5. Bruno Moret, AVCS.

Slalom géant, filles: 1. Michèle Rubeli, GJ; 2. Marianne Perren, AVCS; 3. Jeannine Bertholet, ARRC; 4. Edmée Cuche, GJ; 5. Edwige Decaillet, AVCS.

Slalom spécial, filles: 1. Edwige Decaillet, AVCS; 2. Michèle Rubeli, GJ; 3. Claudine Vuilleumier, GJ; 4. Martine Blum, GJ; 5. Linda Ballantine, ARRC.

Slalom spécial, garçons: 1. Philippe Chopard, ARRC; 2. Dominique Manigley GJ; 3. Yves-André Sottaz, ARRC; 4. Gabriel Bonvin, AVCS; 5. Pierre-Alexis Cosandier, GJ.

Combiné, filles: 1. Michèle Rubeli, GJ; 2. Edwige Decaillet, AVCS; 3. Martine Blum, GJ; 4. Jeannine Bertholet, ARRC; 5. Edmée Cuche, GJ.

Combiné, garçons: 1. Yves-André Sottaz, ARRC; 2. Dominique Manigley, GJ; 3. Gabriel Bonvin, AVCS; 4. Roland Colombin, AVCS; 5. Christian Breggy, AVCS.

Patinage

Les championnats du monde à Davos

La Canadienne P. Burka perd son titre

La Canadienne Petra Burka n'aura assuré qu'un court intérim après la retraite de la Hollandaise Sjoukje Dijkstra. Première à Colorado Springs en 1965, Petra Burka n'est que troisième à Davos. Elle a dû céder le pas non seulement à l'Américaine Peggy Fleming, qui la devançait après les figures imposées, mais aussi à l'Allemande de l'Est Gabriele Seyfert.

Sous le soleil et devant 5000 spectateurs, la tenante du titre n'a convaincu ni le public ni les juges. Malgré une exécution soignée, elle a recueilli un total de points inférieur à ses deux rivales. En perdant du poids, Petra Burka a non seulement perdu de la puissance, mais également de la personnalité.

La Suisse Pia Zurcher est parvenue à conserver son avance sur les deux Allemandes de l'Est figurant au bas du classement. La Bâloise réussit le double lutz qu'elle redoute toujours au début de son exhibition. Par la suite, elle joua la carte prudence. En évitant les difficultés, elle donna

une impression de sûreté qui fit défaut à bien d'autres de ses adversaires. Sur une musique américaine bien rythmée, Pia Zurcher soigna le côté artistique de son programme.

Classement: 1. Peggy Fleming, Etats-Unis; 2. Gabriele Seyfert, Allemagne de l'Est; 3. Petra Burka, Canada; 4. Valérie Jones, Canada; 5. Nicole Hassler, France; 18. Pia Zurcher, Suisse.

HOCKEY SUR GLACE. — Stu Robertson, entraîneur canadien, qui a remporté d'importants succès avec le H.-C. Davos et qui, cette saison, a remporté le championnat et la coupe avec les Grasshoppers, doit quitter la Suisse. Il a non seulement causé un accident de la circulation, mais conduit à deux reprises des voitures en état d'ivresse. Une telle attitude est punie chez les étrangers en ne leur accordant plus de permis de séjour. Stu Robertson quittera donc la Suisse en mars, après quatorze ans d'activité

LOTÉRIE ROMANDE
plus que **5 jours!**
À AÏRE (GE)

TIMBRES d'Autriche, à un prix dérisoire!

Action réclame: 2400 (deux mille quatre cents) magnifiques timbres divers et timbres spéciaux, le tout pour Fr. 26.— seulement. Envoi contre remboursement, une carte suffit.

VOLKSREKLAME, Wien 10, Leebgasse 78, Autriche.

SOCIÉTÉ DE MUSIQUE LA CHAUX-DE-FONDS - SALLE DE MUSIQUE

Vendredi 4 mars, à 20 h. 15

Dixième concert de l'abonnement

PIERRE MOLLET

BARYTON

ROGER AUBERT

PIANISTE

Prix des places: Fr. 4.— à 12.—



VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Service des ordures ménagères

MARDI 1^{er} MARS: pas de service. Les quartiers du mardi seront desservis le mercredi 2 mars. **Rappel!** Le passage des véhicules collecteurs commence le matin à 7 h. 30 et l'après-midi à 13 h. 30.

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

PRÊTS

Discrets Rapides Sans caution

Av. L.-Robert 88 La Chaux-de-Fonds



BANQUE EXEL
Tél. 5 16 12



von GUNTEN

Verres de contact



Avenue Léopold-Robert 21

Chambre à coucher

neuve de fabrique, teinte noyer, comprenant: 2 lits jumeaux avec Umbau, 2 tables de nuit, 1 armoire à 4 portes, 1 coiffeuse avec glace cristal, 2 sommiers, 2 protège, 2 matelas et 1 superbe couvre-lits.

Le tout **Fr. 1950.—** et 10 ans de garantie. Au comptant ou avec facilités de paiements. Des milliers de clients satisfaits.

ODAC Ameublements Couvet

Le Conseil d'administration de l'entreprise Bieri-Grisoni S. A.

a le très pénible devoir d'annoncer le décès subit à Sierre, dans sa 71^e année, de

Monsieur

WILLY BIERI

administrateur

frère de M. Emile Bieri, président du conseil.

Le Conseil d'administration lui gardera un souvenir ému et reconnaissant.

Le service funèbre aura lieu à Sierre, le 1^{er} mars 1966, à 15 h.

THÉÂTRE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Samedi 5 mars, à 20 h. 30
Samstag, den 5. März, 20.30 Uhr

L'Ensemble d'opérette de Bâle présente

BETTELSTUDENT (L'ÉTUDIANT PAUVRE)

Die Meisteroperette von Karl Millöcker
WIENER BALLETT

in grossen Ballett-Einlagen:
Wiener Walzer, Mazurka, Radetzky Marsch
Chor und Operetten-Orchester

avec Jan Dierkes et Charlotte Sender
Lore Hubner, Christa Zach,
Helmuth Nodari, Fred Miller, usw.

Direction musicale: Frieder Meschwitz

PRIX DES PLACES: de Fr. 4.— à Fr. 12.—
(taxe comprise - vestiaire oblig. en sus)
LOCATION: Tabatière du Théâtre, dès
mercredi 2 mars pour les Amis du Théâtre
et dès jeudi 3 mars pour le public.
Tél. 2 88 44

En cas de décès
adressez-vous à **E. Guntert & Fils**
Numa-Droz 6 - Tél. jour et nuit 2 44 71

Articles mortuaires Cercueils
Transports auto Prix modérés

D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE

Les quarts de finale de la coupe suisse

Servette—La Chaux-de-Fds, 2-1.
Young-Boys—Bâle, 1-2.
Zurich—Bellinzzone, 5-1.
Cantonal—Brühl, 3-2.

Tirage au sort des demi-finales

Zurich—Cantonal.
Bâle—Servette.

CHAMPIONNAT AUSSI

Lausanne—Bienne, 5-0.
Young-Fellows—Lucerne, 1-1.

	J	G	N	P	Buts	Pts
Zurich	13	11	1	1	43-10	23
Servette	11	7	3	1	28-19	17
Lausanne	13	6	5	2	39-21	17
Young-Boys	13	7	2	4	48-25	16
Granges	13	6	4	3	26-26	16
Grasshoppers	14	5	4	5	27-30	14
Bâle	13	5	3	5	29-28	13
Bienne	14	4	5	5	20-29	13
Lugano	15	4	5	6	16-20	13
Sion	14	4	4	6	13-23	12
Chx-de-Fds	12	3	4	5	18-24	10
Y.-Fellows	14	3	4	7	24-39	10
Lucerne	15	2	6	7	23-37	10
Urania	14	1	2	11	13-36	4

En première ligue

Groupe romand : Meyrin—Martygn, 1-1; Rarogne—Etoile Carouge, 0-2; Versoix—Montreux, 1-2.

Groupe central : Olten—Fontanemelon, 2-2; Berthoud—Nordstern, 1-1; Trimbach—Langenthal, 0-1; Minerva—Wohlen, 1-0; USEB Concordia, 3-5.

Groupe oriental : Locarno—Amriswil, 1-1; Wettingen—Red-Star, 1-0; Schaffhouse—Rorschach, 0-1.

Les réserves

Groupe A : Lausanne—Bienne, 2-1; Young-Fellows—Lucerne, 1-1.

Sport-Toto

1 2 1 1 1 x x 1 2 1 1 1 x

Le F.-C. La Chaux-de-Fonds dépose un protêt

SERVETTE—LA CHAUX-DE-FONDS, 2-1 (2-1). — Match disputé au Parc des Sports des Charmilles, par beau temps, sur un terrain en bon état et en présence de 10 000 spectateurs, sous la direction de M. Heymann, de Bâle. — Servette: Barlie; Maffiolo, Schnyder, Mocellin; Makay, Kaiserauer; Nemeth, Georgy, Daina, Vonlanthen, Schindelholz. — La Chaux-de-Fonds: Eichmann; Voisard, Milutinovic, Quattropani, Tholen (Delay); Brossard, Bertschi (Berger); Baumann, Trivellini, Duvoisin, Keller. — Buts: 5^e minute, Brossard; 21^e minute, Makay; 23^e minute, Nemeth (pénalty). — Corners: 10 à 4 en faveur des locaux.

Cette rencontre, tant attendue par les sportifs, est loin d'avoir donné satisfaction aux supporters des uns et des autres. Pourtant, la rencontre avait fort bien débuté et tout semblait indiquer que nous allions au-devant d'une grande rencontre de coupe avec deux formations de valeur. Une certaine nervosité marqua bien les opérations initiales et les visiteurs furent les premiers en action, amorçant quelques offensives. Sur une contre-attaque des locaux, un corner échut à ces derniers; la balle, dégagée par Eichmann, parvint aux forwards chaux-de-fonniers et l'occasion pour Brossard d'ajuster un tir très sec dans le coin droit des buts défendus par Barlie, dont la défense est d'une fraction de seconde trop tardive.

Ce fut eut le don de stimuler les « grenat », qui commencèrent à prendre leur tâche au sérieux, organisant plusieurs offensives dans le meilleur style. Plusieurs tirs furent décochés par les avants locaux, mais ils ne donnèrent rien, Eichmann faisant bonne garde. Coup sur coup Daina, Makay et Nemeth tentèrent leur chance sans résultat et, à la 16^e minute, Makay fut sur le point d'égaliser par une bombe dont il a le secret; cependant, le gardien des visiteurs retint bien et dégaga. Dans la même minute, Keller tenta une échappée, mais expédia le cuir de peu à côté. Toutefois, Servette, de plus en plus pressant, manqua de peu, à la 17^e minute et à la 20^e minute, l'égalisation. Celle-ci ne se fera cependant pas attendre, car, à la 21^e minute, Makay, toujours lui, ajuste un tir très sec dans le coin gauche des bois défendus par Eichmann, et la balle git au fond des filets. Le match devient de plus en plus palpitant et est mené à vive allure. C'est alors que se place un incident en soi bénin, mais qui va peser lourd dans la balance.

Sans être pressé par un adversaire, l'arrière Tholen pousse la balle de la main alors qu'il est encore dans le rectangle de réparation. L'arbitre dicte pénalty, sévère bien que justifié. Sans peine, Nemeth transforme, à la 23^e minute, et déjà, à la 24^e minute, Daina, sur un centre impeccable de Makay, semble devoir ajouter le N° 3, mais, dans une détente extraordinaire, Eichmann bloque le cuir avec brio. A la 26^e minute, c'est Schindelholz qui, au terme d'une offensive, tire en force contre le montant droit des buts d'Eichmann; un deuxième tir est bien retenu par ce dernier. A ce moment, Bertschi est victime d'un claquage et doit sortir; il sera remplacé, un peu plus tard, par Berger. Cependant que le jeu se stabilise et devient moins intéressant, voire monotone, quelques essais seront encore tentés de part et d'autre, mais les défenses ont généralement le dessus sur les attaquants, qui manquent de précision dans leurs tirs. Peu avant le repos, Tholen abandonne la partie et sera remplacé par l'ex-Carougeois Delay.

Autant la première mi-temps fut intéressante, autant la seconde fut décevante; toute conviction avait disparu et on ne se serait pas dit à un match de coupe. Il eut bien quelques actions d'éclat qui eurent pu amener une modification du score, mais la lenteur d'exécution des opérations, le jeu trop latéral des uns, sans précision des autres, firent qu'on était à la merci du hasard. Il y a eu aussi de graves erreurs de Georgy, puis de

Schnyder, qui auraient pu coûter très cher aux locaux, alors que du côté des « jaunes », sans faire du grand jeu, on se dépensait sans compter, mais en pure perte, pour remonter le handicap d'un but.

Notons, en terminant, deux incidents de jeu qui valent la peine d'être signalés avant de tirer le rideau. A la 79^e minute, la balle parvint à Daina, qui marqua sans bavure un but loin de la portée d'Eichmann. La foule applaudit, mais l'arbitre avait vu un hors-jeu et annula le but. Enfin, à la 90^e minute, un foul fut sifflé contre un Servettien à l'angle droit du rectangle des 16 mètres. Bien tiré, ce coup de réparation échoua dans sa première phase, mais, dans la seconde, la balle va au fond des filets, à la grande joie des supporters chaux-de-fonniers. Ce but ne sera même pas annulé, car, entre la première et la seconde phase de jeu, M. Heymann avait sifflé la fin des opérations.

Peut-on dire que les « grenat » ont mérité leur laborieuse qualification pour poursuivre leur course dans la coupe suisse, oui au vu de leur effort et de leur domination durant le deuxième quart d'heure, non si l'on tient compte de la malchance des visiteurs d'être privés de Bertschi, leur meilleur tacticien.

LOUIS FIGUET.

Protêt des Chaux-de-Fonniers

A la suite du but de Keller, non accordé par l'arbitre, à la 90^e minute de jeu, le F.-C. La Chaux-de-Fonds a déposé un protêt après la rencontre. Il devra toutefois être confirmé au cours de cette semaine.

Athlétisme

En vue du cross des Nations

DOESSEGER gagne à Lausanne

La série des cross nationaux qualificatifs pour le cross des Nations, qui aura lieu cette année à Rabat, s'est poursuivie, samedi, à Lausanne. Cette sixième et avant-dernière manche (la dernière sera le championnat suisse, dimanche prochain, à Genève) s'est terminée par la victoire de W. Dösseger, qui a nettement dominé tous ses rivaux. Son principal adversaire fut le Bâlois de la Satus Dietiker,

qui a tout de même concédé 10 secondes à l'Argovien. Six cents spectateurs environ ont assisté à cette épreuve, disputée à Vidy. En voici les résultats:

Elite (9 km. 500): 1. Dösseger (Aarau), 27' 21"1; 2. Dietiker (Bâle), 27' 31"1; 3. Kaiser (Saint-Gall), 27' 35"1; 4. Friedli (Berne), 27' 36"1; 5. Rudishuhli (Saint-Gall), 27' 41"1; 6. Leupi (Zurich), 27' 42"1; 7. Kunisch (Berne), 27' 49"1.

Juniors (3 km. 500): 1. Zimmermann (Berne), 15' 22"1; 2. Graf (La Chaux-de-Fonds), 15' 32"1; 3. Graber (La Chaux-de-Fonds), 15' 33"1; 4. Maillard (Fribourg), 16' 06"1; 5. Haenggely (Genève), 16' 14"1. Puis: 8. Cattin (La Chaux-de-Fonds), 17' 30"1; 9. B. Graber (La Chaux-de-Fonds), 17' 36"1; 10. R. Herren (Lausanne).

Vétérans (5 km.): 1. Jeannotat (Lausanne), 15' 51"4; 2. Grenak (Genève), 16' 17"1.

● Classement provisoire de l'omnium national avant le championnat suisse: 1. Kaiser et Rudishuhli, 88 points; 3. Friedli, 87; 4. Dösseger et Dietiker, 80; 6. Leupi et Kunisch, 75; 8. Ellenberger et Knill, 69.

Basketball

Tutundjian entraîneur de l'équipe suisse

Hagop Tutundjian (Fribourg Olympic) a été désigné comme entraîneur de l'équipe nationale suisse qui affrontera l'Angleterre le samedi 12 mars à Newcastle. Le lendemain, à Londres, l'équipe helvétique rencontrera une sélection londonienne.

CHAMPIONNAT SUISSE

Ligue nationale A : Jonction—Stade français, 54-69; UGS—Fribourg Olympic, 51-59; Berne—Lausanne Basket, 52-54.

Ligue féminine : Stade français—Fémina Lausanne, 51-39; Chêne Genève—Lausanne-Sports, 59-26.

Ligue nationale B : Chêne—Carouge, 59-28.

NATATION. — Trois meilleures performances suisses en bassin de 25 mètres ont été améliorées au cours des championnats romands, à Bienne. Pano Caperoni a nagé le 100 m. libre en 55"9 (ancienne meilleure performance: 56"4 par lui-même depuis le 4 janvier) et le 200 m. libre en 2' 05"8 (ancienne meilleure performance par lui-même avec 2' 07"7 depuis le 5 février). Enfin, Vevey-Natation a été crédité de 2' 16"1 sur 5 fois 50 m. libre.

Handball: La Suisse qualifiée

A Amsterdam, en match retour comptant pour le tour préliminaire du championnat du monde de 1967, la Suisse a battu la Hollande par 14-8 (mi-temps, 8-3). Grâce à cette victoire, la Suisse s'est qualifiée pour le tournoi mondial en salle qui aura lieu au début de l'année prochaine en Suède.

Le succès des joueurs suisses a été obtenu grâce à leur meilleure technique de balle. Seiler, qui disputait son quarante-cinquième match inter-

national, fut le meilleur élément; il signa notamment six buts. Les deux gardiens des Grasshoppers, Wettstein et Funk, se mirent également en évidence. 2500 spectateurs assistèrent à cette rencontre.

Le classement du groupe B du tour préliminaire est le suivant: 1. Allemagne de l'Ouest, 4 matches, 8 points; 2. Suisse, 5-8; 3. Hollande, 5-2; 4. Belgique, 4-0. (Les deux premiers sont qualifiés.)

Nantes cède un point

Championnat de France de première division (26^e journée): Red-Star—Monaco, 2-0; Rennes—Strasbourg, 2-1; Nîmes—Sochaux, 1-0; Bordeaux—Lens, 2-1; Lille—Stade français, 3-3; Rouen—Toulouse, 0-1; Nice—Nantes, 0-0; Saint-Etienne—Angers, 4-0; Sedan—Lyon, 2-0; Valenciennes—Cannes, 3-0. — Classement: 1. Nantes, 26-41; 2. Bordeaux et Valenciennes, 26-37; 4. Saint-Etienne, 26-32; 5. Sedan, 25-28.

Deuxième division (24^e journée): Limoges—Cherbourg, 0-0; Toulon—Marnagnac, 4-1; Forbach—Grenoble, 2-1; Béziers—Bastia, 2-2; Besançon—Avignon, 1-3; Racing—Metz, 0-2; Marseille—Montpellier, 2-1; Boulogne—Aix, 1-1; Angoulême—Reims, 0-1. — Classement: 1. Marseille, 24-32; 2. Reims, 24-31; 3. Boulogne, 24-30; 4. Avignon et Béziers, 24-29.

Milan battu à Naples

Championnat d'Italie de première division (23^e journée): Atalanta—Cagliari, 1-0; Fiorentina—Lanerossi, 1-1; Internazionale—Foggia, 5-0; Juventus—Catania, 1-0; Lazio—Roma, 0-0; Sampdoria—Brescia, 0-2; Napoli—Milan, 1-0; Spal Ferrare—Bologna, 0-3; Varese—Torino, 2-1. — Classement: 1. Internazionale, 23-34; 2. Napoli, 23-32; 3. Milan, 22-30; 4. Bologna, 23-30; 5. Juventus, 23-28.

Borussia Dortmund écrase Schalke

Championnat d'Allemagne de la Bundesliga (23^e journée): Borussia Neunkirchen—Hanovre 96, 1-0; Borussia Mönchengladbach—Hambourg, 0-0; Eintracht Brunswick—Kaiserslautern, 1-1; Borussia Dortmund—Schalke 04, 7-0; Eintracht Frankfurt—Stuttgart, 3-2; Karlsruhe—Bayern Munich, 1-0; Munich 1860—Meiderich, 3-3; Werder Brême—Cologne, 2-1; Tasmania Berlin—Nuremberg, 0-1. — Classement: 1. Borussia Dortmund, 23-36; 2. Munich 1860, 22-34; 3. Bayern Munich, 23-34; 4. Cologne, 23-30; 5. Werder Brême, 23-29.

Où en sommes-nous ailleurs ?

BELGIQUE. — La journée a été marquée par des incidents dans le match Anderlecht—Daring. A quelques minutes de la fin, l'arbitre a arrêté le match, alors qu'Anderlecht menait pas 1 à 0. Le classement est le suivant: 1. Anderlecht, 22-38; 2. Standard et Beerschot, 22-30; 4. Saint-Trond, 21-28; 5. Malinois, 23-27.

PORTUGAL. — Pas de surprise. Benfica a écrasé Barreirense, alors que Sporting de Lisbonne est lui aussi vainqueur de Setubal. Classement: 1. Sporting, 34; 2. Benfica, 34; 3. Porto, 28; 4. Guimaraes, 27; 5. Belenenses, 22.

ESPAGNE. — Barcelone a été tenu en échec par Elche, alors que les deux clubs madrilènes ont triomphé. Barcelone est ainsi relégué à la troisième place. Classement: 1. Real Madrid, 36; 2. Atletico Madrid, 34; 3. Barcelone, 33; 4. Atletico Bilbao et Saragosse, 29.

ANGLETERRE. — Une grande surprise: Liverpool a été battu par Fulham. Pour sa part, Leeds United a été tenu en échec par Sheffield United. Classement: 1. Liverpool, 32-47; 2. Manchester United, 30-39; 3. Leeds United, 28-38; 4. Burnley, 30-38; 5. Tottenham Hotspur, 29-36; 6. Chelsea, 28-35.

Football, rien que football

● Si l'Italie se qualifie pour les quarts de finale de la coupe du monde, elle sera logée dans un couvent catholique à Rainhill, à environ 15 km. de Liverpool. L'Ordre des jésuites de Saint-Ignatius a, en effet, confirmé qu'il avait accepté de loger l'équipe italienne et ses officiels dans son couvent, qui date de 1826 et qui est situé dans un parc de douze hectares. Le couvent sert habituellement comme lieu de retraite à des groupes catholiques.

● « Pelé n'a pas l'intention de signer avec l'Internazionale de Milan », a déclaré M. Roland Endler, ancien président du Bayern Munich et président d'honneur du F.-C. Santos, qui est actuellement l'hôte de la vedette sud-américaine à Munich. M. Endler a souligné qu'il n'y avait jamais eu d'entretien entre M. Moratti, président du club italien, et Pelé.

● Après le transfert, samedi, de Joe Baker, centre avant de l'équipe d'Angleterre, à Arsenal à Nottingham Forest pour 65 000 livres, Alan Ball, ailier droit de l'équipe nationale anglaise, a demandé à son club, Blackpool, de le transférer. Ball, qui a joué mercredi dernier contre l'Allemagne de l'Ouest, à Wembley, aurait refusé le salaire hebdomadaire que lui offrait Blackpool. D'après « The People », Alan Ball pourrait être transféré à l'Internazionale de Milan, qui serait prêt à payer 100 000 livres.

● L'équipe du F.-C. Blue-Stars est revenue dimanche de sa tournée en Israël. On a ainsi appris deux autres résultats: les Zurichois se sont inclinés par 2-3 devant Maccabi Nathanya et par 0-3 contre Maccabi Tel-Aviv.

Hockey sur glace

Grâce à Orville Martini

Young-Sprinters retrouve sa place en ligue nationale A

A Lucerne, devant 6000 personnes, Young-Sprinters a battu Ambri-Piotta, 6-4 (2-3, 3-0, 1-1). Orville Martini, qui s'alignait avec un corset de fer, a été le héros du match, signant notamment quatre buts. Le second point fort des Neuchâtelois a été le gardien Neipp.

Ainsi, comme nous le laissons entendre jeudi matin, après la victoire de Young-Sprinters à Monruz, Ambri-Piotta n'a pas pu prétendre à accéder à la ligue A. Son grand point faible a de nouveau été le gardien Pellegrini. Et pourtant, le match de Lucerne a bien commencé pour les Tessinois puisqu'ils menèrent pas 3 à 0 après 10 minutes de jeu.

Par la suite, grâce — nous le répétons — à Martini, les hommes de l'entraîneur Milo Golaz se reprisent à un rythme rapide et, trois minutes après le début de la deuxième période, ils avaient égalisé.

Après un an en ligue B, Young-Sprinters est champion suisse de celle-ci et retrouve sa place en divi-

sion supérieure, remplaçant ainsi Vilaris.

Thoune et Saint-Moritz en ligue B

En battant respectivement Aarau et Charrat, Thoune et Saint-Moritz ont obtenu leur promotion en ligue nationale B. Voici les derniers résultats du tour final de première ligue: Charrat—Thoune, 0-4; Aarau—Saint-Moritz, 3-6.

Groupe I: 1. Thoune, 2 matches, 4 points; 2. Yverdon, 2, 2; 3. Charrat, 2, 0.

Groupe II: 1. Saint-Moritz, 2 matches, 4 points; 2. Rotweiss Winterthur, 2, 2; 3. Aarau, 2, 0.

Cyclo-cross

Le champion du monde

Le Suisse H. Gretener, deuxième

Le Zurichois Hermann Gretener (24 ans) a réédité la performance d'Arnold Hungerbühler, en 1960, en prenant la deuxième place du championnat du monde de cyclocross, disputé dimanche à Beasain, près de Saint-Sébastien. Il a ainsi couronné une saison particulièrement brillante. Seul le jeune Belge Eric de Vlaeminck, qui avait démontré son excellente forme, il y a une semaine, à Binningen, est parvenu à le battre, mais de douze secondes seulement.

Hermann Gretener a déjà remporté 17 victoires cette saison, au cours de laquelle il avait déjà eu l'occasion de démontrer sa classe à plusieurs reprises sur le plan international. Le jeune Peter Frischknecht a été le meilleur des autres Suisses en lice. A 18 ans, il a pris une très honorable dix-septième place.

Le tenant du titre et grand favori Renato Longo a, quant à lui, été contraint à l'abandon. Victime d'un incident mécanique au deuxième tour déjà, il dut laisser partir ses deux compagnons d'échappée, De Vlaeminck et Wolfshohl. Une fois la réparation effectuée, il comptait près d'un kilomètre de retard. Il jugea que ce handicap était impossible à combler et préféra abandonner. Plus de 25 000 spectateurs s'étaient massés le long du parcours.

1. De Vlaeminck, Belgique, les 23 km. en 1 h. 02' 51"; 2. Gretener, Suisse, à 12"; 3. Wolfshohl, Allemagne, à 23"; 4. Harings, Hollande, à 1' 22"; 5. Luciano, Italie, à 1' 38"; 17. Frischknecht, Suisse, 1 h. 07' 43"; 22. Egolf, Suisse, 1 h. 08' 55"; 24. Gyger, Suisse, 1 h. 10' 00".

ATHLÉTISME. — A Lyon, au cours du match international France—Allemagne, le Français Michel Jazy a établi une nouvelle meilleure performance mondiale en salle de 1500 m. en 3' 40"7.

● A Berlin-Est, l'Allemand de l'Est Siegfried Herrmann a couru le 3000 mètres en 7' 49", améliorant ainsi de 4"2 la meilleure performance mondiale en salle, dont il était déjà le détenteur.

A la radio et à la télévision

Lundi 28 février:

SOTTENS. — 16.00 Miroir-flash. 16.05 Rendez-vous de seize heures. 17.00 Miroir-flash. 17.05 Vie musicale. 17.30 Jeunesse-Club. 18.00 Inf. 18.10 Micro dans la vie. 19.00 Miroir du monde. 19.30 Livret à domicile. 20.00 Magazine 66. 20.20 Enigmes et aventures. 21.15 Quand ça balance. 22.30 Inf. 22.35 Cinéma-gazette. 23.00 Actualités du jazz. 23.25 Miroir-dernière.

Second programme de Sottens. — 18.00 Jeunesse-Club. 18.30 Perspectives. 19.00 Per i laboratorii italiani in Svizzera. 19.25 Mus. légère. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.20 «La Jangada», feuilleton. 20.30 Elections cantonales vaudoises. 20.40 Pages de Mozart. 21.40 Découverte de la littérature. 22.00 Chœur de la Radio romande. 22.20 Chron. de J. Silvain. 22.30 Sleepy time jazz.

BEROMUNSTER. — 16.00 Inf. 16.05 Orch. 17.30 Pour les enfants. 18.00 Inf. 18.05 Disques. 19.00 Inf. 19.40 Echo du temps. 20.00 Concert demandé. 21.30 Histoire de carnaval. 22.15 Inf. 22.25 Entre le jour et le rêve. 23.15 Inf.

TELEVISION ROMANDE. — 17.00 La Giostra. 18.00 Les Jeunes aussi. 19.00 Bulletin. 19.05 Magazine. 19.25 Horizons. 19.40 Aventures de Popeye. 20.00 Téléjournal. 20.20 Carrefour. 20.35 Grands écrivains. 21.00 «Danse de Mort», film. 21.50 Candidats à l'élection au Conseil d'Etat vaudois. 22.10 Duke Ellington. 22.30 Téléjournal.

TELEVISION FRANÇAISE. — 1re chaîne. 17.55 TV scolaire. 18.25 Magazine féminin. 18.55 L'avenir est à vous. 19.20 Manège enchanté. 19.25 «L'Abonné de la ligne U», feuilleton. 19.40 Actualités régionales. 20.00 Actualités. 20.30 En suivant Fernand Raynaud. 21.10 Présence du passé. 22.35 «Les Incorruptibles». 23.20 Jugez vous-même. 23.45 Télé-nuit.

Mardi 1er mars:

SOTTENS. — 6.10 Bonjour à tous! 6.15 Inf. 7.15 Miroir-première. 8.00 et 9.00 Miroir-flash. 9.05 Bonheur à domicile. 10.00 et 11.00 Miroir-flash. 11.05 Emis. com. 12.00 Miroir-flash. 12.05 Carillon de midi. 12.30 Indépendance neuchâteloise. 12.40 Bon anniversaire. 12.45 Inf. 12.55 «La Jangada», feuilleton. 13.05 Mardi les gars! 13.30 Au gré des airs. 14.00 Miroir-flash. 14.05 Concert chez soi. 15.00 Miroir-flash. 15.20 Fantaisie sur ondes moyennes. 16.00 Miroir-flash. 16.05 Rendez-vous de seize heures. 17.00 Miroir-flash. 17.05 Paris sur Seine. 17.30 Jeunesse-Club. 18.00 Inf. 18.10 Micro dans la vie. 19.00 Miroir du monde. 19.30 Grand prix. 20.00 Magazine 66. 20.30 Soirée théâtrale. 22.30 Inf. 22.35 Courrier du cœur. 22.45 Intermède musical. 23.00 Tribune des journalistes. 23.25 Miroir-dernière.

Second programme de Sottens. — 18.00 Jeunesse-Club. 18.30 Perspectives. 19.00 Per i laboratorii italiani in Svizzera. 19.25 Mus.

pour la Suisse. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.20 «La Jangada», feuilleton. 20.30 Elections cantonales vaudoises. 20.40 Prestige de la mus. 21.55 Monde chrétien. 22.10 «Le Crépuscule des Dieux», de Wagner.

BEROMUNSTER. — 6.15 Inf. 6.20 Chansons et danses pop. 7.00 Inf. 7.10 Orch. symphon. 7.30 Automobilistes. 8.30 Concerto. 9.00 Inf. 9.05 Emis. récréative. 10.00 Inf. 10.05 Piano. 10.20 Emis. radiosaire. 10.50 Disque. 11.00 Inf. 11.05 Mus. pop. 11.30 Cantate. 12.00 Pour la campagne. 12.30 Inf. 12.50 Compliments. 13.00 Mus. 14.00 Magazine féminin. 14.30 Emis. radiosaire. 15.00 Inf. 15.05 Opéra. 16.00 Inf. 16.05 Lecture. 16.30 Thé dansant. 17.30 Pour les jeunes. 18.00 Inf. 18.05 Magazine récréatif. 19.00 Inf. 19.40 Echo du temps. 20.00 Radio-orch. 21.30 Hommage à W. Vogel. 22.15 Inf. 22.25 Mus. 23.15 Inf.

TELEVISION ROMANDE. — 10.55 Patinage artistique. 19.00 Bulletin. 19.05 Magazine. 19.25 «Berthe et Blanche», feuilleton. 20.00 Téléjournal. 20.20 Carrefour. 20.35 330 secondes. 21.10 «L'Amant», film. 22.40 Bulletin. 22.45 Patinage artistique.

TELEVISION FRANÇAISE. — 1re chaîne. 9.30 TV scolaire. 10.05 Mathématiques. 12.30 Paris-Club. 13.00 Actualités. 14.05 TV scolaire. 14.35 Regards sur notre monde. 18.25 TV scolaire. 18.55 Caméra stop. 19.20 Manège enchanté. 19.25 «L'Abonné de la ligne U», feuilleton. 19.40 Actualités régionales. 20.40 Actualités. 20.30 «Les Temps difficiles», film. 22.15 A propos. 22.25 Grands maîtres de la mus. 22.55 Actualités.

Mercredi 2 mars:

SOTTENS. — 6.10 Bonjour à tous! 6.15 Inf. 7.15 Miroir-première. 8.00 et 9.00 Miroir-flash. 9.05 A votre service! 10.00 et 11.00 Miroir-flash. 11.05 Sur toutes les ondes. 11.40 Mus. légère et chansons. 12.00 Miroir-flash. 12.35 Bon anniversaire. 12.45 Inf. 12.55 «La Jangada», feuilleton. 13.05 Nouveautés du disque. 13.30 A tire-d'aile. 14.00 Miroir-flash. 14.05 Concert chez soi. 15.00 Miroir-flash. 15.20 Réalités.

BEROMUNSTER. — 6.15 Inf. 6.20 Vient de paraître. 6.50 Jour nouveau. 7.00 Inf. 7.10 Chœur mixte. 7.25 Chron. agricole. 7.30 Automobilistes. 8.30 Mus. symphon. 9.00 Inf. 9.05 Coup d'œil dans le temps. 10.00 Inf. 10.05 Orch. philharmon. 10.20 Emis. radiosaire. 10.50 Orch. 11.00 Inf. 11.05 Emis. com. 12.00 Fanfare. 12.30 Inf. 12.50 Compliments. 13.00 Orch. récréatif. 14.00 Magazine féminin. 14.30 Concert symphon. 15.00 Inf. 15.05 Pages de Liszt.

TELEVISION FRANÇAISE. — 1re chaîne. 9.30 TV scolaire. 12.30 Paris-Club. 13.00 Actualités. 14.05 TV scolaire. 14.35 Regardons.

GENÈVE AU GRAND CONSEIL

(LP) Le Grand Conseil genevois a tenu deux séances vendredi soir, à 17 h. et à 20 h. 30.

Au début de la première séance, plusieurs dépôts de projets de lois, des interpellations et une proposition de résolution furent annoncés. Au nombre des projets de lois, relevons celui qui sera déposé par Cl. Ketterer (soc.), sur l'accès des rives du lac à l'ensemble de la population. Quant aux interpellations, l'une sera faite par P. Wyss-Chodat (soc.), sur la création d'un indice cantonal des prix; une autre par J.-C. Gagnebin (soc.), sur le fameux crédit «en ballade» de quelque 38 millions destinés aux constructions envisagées par l'association Dogueret; enfin, une proposition est lue par F. Martin (soc.), au nom de tous les architectes députés, au sujet de l'Ecole d'architecture de Genève. Cette résolution — sur laquelle nous reviendrons — propose que soit examinée la question du maintien d'une école d'architecture à Genève, que l'orientation de l'enseignement de cette école soit revue de manière à correspondre pleinement aux exigences actuelles de la profession, qu'un choix judicieux des enseignants donne à cette nouvelle orientation sa pleine efficacité, dans un esprit de constante évolution et qu'enfin des locaux et le matériel mis à disposition soient adaptés à leur fonction. Sans opposition, cette proposition des architectes-députés est renvoyée à l'examen d'une commission.

Elections judiciaires

Le Grand Conseil doit, en vertu de la loi sur l'organisation judiciaire, récemment modifiée, nommer un septième juge d'instruction et un qua-

trième substitut du procureur général, de même qu'un substitut en remplacement d'A. Schmidt (soc.), élu juge d'instruction. L'élection des deux substituts ne donne lieu à aucun débat, MM. S. Balland (rad.) et C. Reymond (lib.) étant seuls inscrits en chancellerie. Il n'en va pas de même pour le poste de juge d'instruction, pour lesquels deux candidats sont en présence: C. Chappuis (soc.), avocat, et M. Riat (lib.) actuellement substitut du procureur général. En premier lieu, le président du groupe libéral demande le renvoi de ces élections judiciaires complémentaires à la séance du soir. Dame! plusieurs députés sont absents sur les bancs libéraux. Mais le Grand Conseil passe outre. D'abord, M. Dumartheray (v.) voudrait connaître les

qualités des candidats. Ensuite, M^{lle} Matile (lib.) estime que les magistrats de l'ordre judiciaire doivent passer par la filière, c'est-à-dire débiter au parquet du procureur général, donc la candidature C. Chappuis ne saurait être retenue. Ce ne sera pas l'avis d'E. Kammacher (soc.), qui pense qu'il y a trop de travail au parquet, dont l'effectif doit pouvoir travailler au complet dès lundi prochain. D'autre part, il n'y a pas de filière qui tienne; bien des juges sont entrés dans la magistrature judiciaire sans passer par le parquet. Enfin, sans rien enlever aux compétences de M. Riat, C. Chappuis possède toutes les qualités requises pour être un excellent juge d'instruction. Après une judicieuse intervention de M. Vincent (PdT), on passe au vote.

Nouvelle protestation contre le Conseil fédéral, qui joue les Ponce Pilate

Nous recevons de l'Union PTT, section de Genève-Téléphone, la résolution ci-après:

La section Genève-Téléphone, réunie en assemblée générale annuelle le 18 février 1966:

A appris avec stupéfaction et indignation le communiqué du Conseil fédéral concernant la diminution de la durée du travail.

Les membres de l'Union PTT sont navrés de constater que nos autorités fédérales n'osent plus prendre elles-mêmes leurs responsabilités vis-à-vis de leurs employés, malgré les promesses faites.

Proteste contre l'injustice existant au sein du personnel fédéral. En effet, dans la Direction d'arrondissement des téléphones de Genève, par exemple 30% du personnel profite depuis 1958 déjà, de la semaine de 44 h.

Demande avec énergie que des iniquités aussi criantes soient abolies.

Pense que c'est trop demander au personnel fédéral de l'exploitation, qui a déjà largement sacrifié bien des revendications pour ne pas nuire à l'économie du pays.

Est prête à tout mettre en œuvre pour faire aboutir les revendications avec l'appui du Comité central de l'Union PTT.

Le comité.

Ville de Genève

Bourses Berthoud pour peintres et sculpteurs

La ville de Genève décernera pour l'année 1967, sur les revenus du Fonds Berthoud:

a) une bourse annuelle de 3000 fr. destinée à un jeune peintre pour faciliter ses recherches artistiques par des séjours à l'étranger.

Cette bourse peut être accordée deux ou trois ans de suite au même bénéficiaire suivant les nécessités de ses études.

b) une bourse annuelle de 3000 fr. destinée à un jeune sculpteur pour faciliter ses recherches artistiques par des séjours à l'étranger.

Cette bourse peut être accordée deux ou trois ans de suite au même bénéficiaire suivant les nécessités de ses études.

Seuls peuvent être candidats les jeunes gens de nationalité suisse domiciliés à Genève en principe depuis cinq années consécutives au moins au moment de leur inscription et dont la famille ne pourrait pas subvenir aux dépenses nécessaires à parfaire leur instruction. Les candidats ne doivent pas avoir dépassé l'âge de 25 ans révolus.

Les candidats peuvent prendre connaissance du règlement général au Secrétariat général du Conseil administratif et au Secrétariat des beaux-arts et de la culture, rue de l'Hôtel-de-Ville 4.

Ils doivent présenter leur candidature par écrit au Conseil administratif de la ville de Genève jusqu'au **lundi 4 avril 1966, à midi**

en fournissant un «curriculum vitæ» indiquant spécialement les études qu'ils ont faites; ils donneront tous renseignements utiles concernant leur situation et exposeront en outre l'emploi qu'ils comptent faire de la bourse si celle-ci leur est octroyée.

Quelques spécimens de leurs travaux (6 pour les peintres et 4 à 6 pour les sculpteurs) devront être déposés au Musée d'art et d'histoire jusqu'au **mardi 31 mai 1966, à midi.**

Sont éliminés les travaux d'école, travaux de diplômes compris. En effectuant ce dépôt, les candidats donneront la liste des pièces remises pour le jugement du jury.

Victoire socialiste

Il est délivré 91 bulletins; 89 sont rentrés; il y a 1 bulletin blanc; donc 88 sont valables; majorité absolue: 45. C. Chappuis est élu par 48 voix, contre 40 à son concurrent, M. Riat. Quant aux deux substituts, ils sont élus respectivement, M. Balland par 72 voix et M. Reymond par 50 voix. Il y a eu 15 bulletins blancs.

Au début de la deuxième séance, à 20 h. 30, les deux nouveaux substituts furent assermentés, alors que le nouveau juge d'instruction prêtera serment lors d'une séance de mars.

Après ces élections judiciaires, le Grand Conseil accepte les conclusions de la Commission de grâce, au nom de laquelle rapporte E. Kammacher. Il s'agit du cas de William R., condamné à deux reprises pour violation d'une obligation d'entretien, la première fois avec sursis, la deuxième condamnation ayant fait tomber celui-ci. Le recours est rejeté.

Emprunts communaux

Deux projets de lois autorisant les communes d'Avully et d'Avusy à emprunter, respectivement 400 000 fr. auprès de la Caisse hypothécaire du canton de Genève et 250 000 fr. auprès du Crédit mutuel d'Avusy, sont votés rapidement en trois débats et à l'unanimité. Par contre, la demande d'emprunt de 2,8 millions de la commune de Pregny-Chambésy auprès de la Caisse d'épargne du canton de Genève est renvoyée à l'examen d'une commission, des explications complémentaires étant demandées par plusieurs députés.

Avant de se séparer au terme de la première séance, les députés ont renvoyé à l'examen de commissions tout une série de projets de lois, dont l'important projet déposé par J.-C. Gagnebin modifiant la loi générale sur les contributions publiques (barèmes). L'auteur du projet et P. Wyss-Chodat apportent quelques explications complémentaires, alors que M. Babel, conseiller d'Etat, est prêt à examiner des modifications à notre fiscalité, cependant qu'il n'est pas d'accord avec une «indexation dangereuse».

Le premier point important de la séance du soir sera le message du Conseil d'Etat sur le programme d'investissements des grands travaux pour 1966.

CONVOICATIONS DU PARTI

CANTON DE NEUCHÂTEL

LA CHAUX-DE-FONDS. — Soirée du parti, à la Maison du Peuple, samedi 5 mars, à 19 heures, au Restaurant du 1^{er} étage. Souper et tombola. Nous vous saurions gré de bien vouloir nous offrir quelques lots à cet effet. Prière de les déposer au bureau de la «Sentinelle» jusqu'au 25 février. Inscription: M^{me} J.-P. Miéville, Parc 107.

CANTON DE GENÈVE

GENÈVE. — Comité directeur. Séance lundi 28 février, à 20 h. 30, au Café de la Terrasse, place Longemal 8.

GENÈVE. — Mardi 1^{er} mars à 20 h. 30, Commission sociale, Café «Le Brazil», 2, place Cornavin.

GENÈVE. — Jeudi 3 mars, à 20 h. 30, comité du Groupe des femmes socialistes, c/Jacqueline Wavre, 5, route de Meyrin.

JURA

RECONVILIER. — Fédération socialiste du district de Moutier, assemblée le samedi 5 mars, à 14 heures, à l'Hôtel de l'Ours, Reconvilier.

MOUTIER. — Congrès ordinaire du Parti socialiste jurassien, le samedi 19 mars, à 14 h. 15, au Restaurant du Moulin.

Roman de A. BACHELIN

SARAH WEMYSS

Roman de A. BACHELIN

111

A cette heure charmante, de grandes ombres s'allongeaient sur le sol une branche sèche ou quelques broutilles étincelaient encore des dernières paillettes du soleil; puis ces éclats s'éteignirent et tout parut plongé dans le mystère: la tête de la mère et celle de ses enfants ne s'éclairèrent plus que de quelques reflets ambrés.

— Oui, maman; mais avant, chantons!

Et d'instinct toutes les voix entonnèrent une chanson écossaise:

*God bless our lord the King!
God save our lord the King,
God save the King!
Make him Victorious
Happy and glorious
Long to reign over us
God save the King.*

Ils finissaient joyeusement cette première strophe, quand Pierre, l'aîné des garçons, dirigea sa petite main vers les pentes, en face de celle où ils étaient assis:

— Mère, un homme!...

— C'est sans doute un bûcheron.

— Non, non, mère.

— Allons, n'aie pas peur; papa serait fâché: il n'aime pas les poltrons... La chanson que vous venez de dire, la connais-tu, Pierre?

— Oui, maman, oui, les Clans la chantaient en marchant sur Londres, après la victoire de Preston-Pans.

Et les voix des enfants reprirent en chœur:

*God bless our lord the King!
God save...*

— Maman, dit Pierre, en saisissant violemment le bras de M^{me} Lebel, regarde... c'est l'homme!...

Elle aperçut cette fois dans les broutilles un personnage de grande taille, dont elle ne pouvait distinguer les traits sous l'ombre de son tricorne. Il venait droit à eux, par grandes enjambées, froissant ou écartant les branches par des coups de canne nerveux. Il était à dix pas et marchait toujours avec cette allure décidée. Les enfants s'étaient serrés auprès de leur mère, qui se leva pâle, menaçante. L'homme jeta sa canne, son tricorne, et laissa voir, sous une perruque blanche, une admirable tête sanguine, trempée de larmes. Il écarta les bras en croix et cria dans un sanglot:

— Sarah!

Celle-ci s'affaissa sur la poitrine de l'homme en disant: «Mon père, mon cher père!»

Ils restèrent longtemps ainsi, mêlant leurs larmes, plus éloquentes que des mots. Puis lord Wemyss embrassa les enfants. Il parlait d'une voix saccadée par l'émotion:

— Depuis trois jours je suis ici... j'erre comme un misérable pour vous voir, sans être vu, et pour repartir... Mais la Providence ne le veut pas... De Cotendart j'ai monté la pente; de là-haut, je vous ai vu, entendus; doucement je me suis approché en rampant, comme en guerre, en ennemi... Mais vos chants, mon Dieu! l'Ecosse... l'Ecosse ici vivante dans le cœur de ces enfants!... je n'ai pu y tenir... Venez, que je vous embrasse encore!

Et il serrait sa fille sur son cœur, enlevait

112

l'un après l'autre les enfants jusqu'à ses lèvres et les déposait à terre en riant.

— Je savais que vous aviez deux fils... Ah! je sais tout... Et Lebel?

— Vous allez le voir, mon père: il vient parfois à notre rencontre dans le bois. Ah! jamais vous ne comprendrez comme il est bon, généreux; mon admiration, mon affection pour lui n'ont pas eu un nuage, pas un, mon père, et j'en remercie Dieu.

Il y eut un moment de silence. Ils sortaient du bois et atteignaient la pente de Crostand.

— Ah! ma pauvre fille, quelle maison! Je t'ai bien fait souffrir, n'est-ce pas? Tiens, quel est ce beau cavalier?

— C'est mon mari, dit Sarah fièrement; il nous a vus et vient à nous.

Lebel, en revenant de Rochefort, avait aperçu sa famille à la lisière de la forêt et arrivait au grand trot, tout étonné de voir sa femme accompagnée d'un personnage qu'il ne reconnaissait pas. Il était à dix pas du groupe.

— Rendez-lui donc la main, cria lord Wemyss, vous le serrez trop, Lebel! Mais il est toujours le même, ce garçon!

— Eh, tonnerre! c'est monsieur le comte... Mais c'est vous qui êtes toujours le même!... C'est égal, je ne m'attendais pas à vous voir.

Et, mettant pied à terre, il ôta son chapeau et alla droit à lui la main tendue. Lord Wemyss fit un geste comme s'il la repoussait; Lebel fronça le sourcil.

— Non, pas ainsi, mon garçon: là, venez sur mon cœur de père, que je vous y serre bien fort et bien longtemps, comme un brave et loyal fils.

— Ah! de tout mon cœur, monsieur le comte; en voilà une surprise, et une bonne!... Il vaut mieux finir comme cela qu'autrement...

Lebel sauta en selle et partit en avant:

— Je vais presser les choses: monsieur le comte soupe chez nous ce soir.

Et comme il montait la pente, on entendait son rire dominant les ébrouements du cheval.

— Qu'avez-vous donc, Lebel? Vous riez tout seul, cria lord Wemyss.

— Ah! c'est un tas d'idées qui me reviennent comme cela.

— Dites-nous les, mon garçon.

— Ce n'est pas le moment... on pourrait encore se fâcher.

— Se fâcher! jamais, Lebel, jamais!

— Eh bien, monsieur le comte, vrai, ne vaut-il pas mieux s'en aller souper et boire une bonne bouteille de vin du capitaine, que de s'arranger comme nous voulions le faire la dernière fois que nous nous sommes vus? Sacrebleu! on était montés tous les deux comme une soupe au lait. Ah! ah! ah!

Il partit en avant.

— Eh bien, avec un gaillard comme cela, on n'a pas besoin de longues explications pour s'entendre... Il me va tout à fait, et ma foi! je comprends à présent que tu l'aies pris pour mari.

(A suivre.)

Réadaptation

Sous le titre de « Réadaptation », notre collaborateur Henri Pidoux, spécialiste des problèmes de la réadaptation sous toutes ses formes (médicales, professionnelles, économiques et sociales), a entrepris de faire un vaste tour d'horizon des problèmes que posent les innombrables maux, aussi bien psychiques que corporels, dont est affligée l'humanité. Aujourd'hui, H. Pidoux analyse le rôle du milieu familial et social à l'égard de l'enfant handicapé.

LA CHRONIQUE D'HENRI PIDOUX

Le traitement du handicapé physique ou mental

1. Problème social

Tout individu, en tant qu'être vivant, essaye d'abord de trouver en lui son équilibre organique, psychique et affectif.

Atteint dans ses œuvres vives, dans son équilibre organique, soit dès la naissance s'il est venu au monde infirme, soit au cours de sa vie, à la suite d'une agression microbienne ou chimique, soit encore à la suite d'un traumatisme physique ou mental, l'homme réagit avec un potentiel de défense qui lui est propre.

En tant qu'être organique, il le fait avec tout son potentiel de défense cellulaire. En tant qu'être psychique, par le truchement de son intelligence ; il tente de tout mettre en œuvre pour lutter contre l'agression et compenser les amputations et les déficiences fonctionnelles qui en résultent. Il essaye de s'adapter au moyen de changements de fonctions, voire d'appareillages de substitution, de modifications de son milieu familial. Cette intelligence peut être pour lui un facteur de meilleure adaptation, à la condition qu'il se représente clairement sa situation. Elle peut aussi devenir un facteur de régression, si elle aboutit à une fausse interprétation de cette situation, ou des causes et des moyens de la pallier.

En tant qu'être sensible, l'homme souffre incontestablement lorsqu'il est atteint dans son équilibre physiologique. Cette souffrance s'accroît lorsqu'il réalise qu'il ne pourra jamais, ou que très partiellement, retrouver son équilibre. C'est le cas notamment de tous ceux qui sont atteints d'une affection locomotrice irréversible (paraplégie, IMC, myopathie, etc.). Cela peut constituer cependant un facteur de progrès, comme aussi d'inhibition.

Cette merveilleuse faculté d'adaptation permanente que l'homme trouve ou découvre en lui-même a cependant des limites, limites constituées d'abord par le handicap lui-même, et ensuite par la prise de conscience de l'individu.

Parce qu'il appartient à une société qui a des besoins, une morale, des moyens d'action importants, le handicapé trouve des possibilités d'adaptation ou de réadaptation qui peuvent le conduire bien au-delà de ses possibilités individuelles.

L'homme de notre époque ne vit en général pas seul. Il a une famille, une fonction sociale ; il fait partie d'un groupe, d'une sorte d'univers sans lequel il doit être sécurisé. Lorsqu'il ne peut trouver en lui les facultés d'adaptation, c'est à la société qu'il appartient de lui venir en aide, de lui fournir des possibilités nouvelles.

En tant qu'être organique, le handicapé physique ou mental va ainsi pouvoir recevoir de la société une aide considérable, qui va du simple secours matériel, en passant par des traitements médicaux ou chirurgicaux, par un réentraînement au travail, par un appareillage, à la recherche d'une activité lucrative à sa mesure.

En tant qu'être intelligent, une prise de conscience rationnelle de son état et des moyens de s'en sortir, donne au handicapé des possibilités accrues d'adaptation, de volonté de réussir. Seul le sujet isolé et qui se réfugie dans son esseulement, est dépassé par ces problèmes qui ne comprennent pas. Il devient vite un inadapté, qui vit en marge de la société et que celle-ci rejette le plus souvent, hélas !

L'invalide, en tant qu'être sensible, est aidé moralement et matériellement par tout ce que lui apporte, ou devrait lui apporter, sa famille, son entourage, la société tout entière. Il se trouve par-là même mieux armé pour faire face à l'adversité et pour lutter organiquement et psychologiquement. Plus l'aide se fait humaine dans sa forme, plus grand est son retentissement affectif, son efficacité.

La société civilisée — l'est-elle véritablement ? — ne se contente pas d'aider le diminué physique ou mental à se réadapter. Elle se modifie elle-même en permanence pour se mettre à sa portée, à son niveau. Elle crée de véritables milieux sociaux ou économiques dans lesquels l'invalide retrouve un univers à sa mesure, où il peut s'insérer valablement.

Ce milieu artificiel et ces conditions de vie substitutive ne sauraient cependant se concevoir et être acceptés par le handicapé que s'ils lui restituent un univers humain, à sa mesure d'homme, et s'ils lui apportent une réponse à ses besoins, à ses aspirations les plus intimes.

Si, pour la société, aider le diminué physique ou mental est un besoin moral, une éthique, elle a cependant ses nécessités financières et économiques, dont elle doit tenir compte et dont le handicapé doit avoir pleinement conscience pour orienter son action. La société et l'individu doivent, par conséquent, conjuguer leurs efforts, seule solution constructive, dans le temps, pour une saine réinsertion du handicapé dans un milieu économique où il pourra retrouver, s'il l'avait perdue, sa dignité d'homme.

2. Les conditions d'efficacité du traitement du handicapé

La réadaptation du handicapé physique ou mental ne saurait se concevoir si elle n'a pas été précédée ou si elle n'est pas accompagnée d'un diagnostic précis et d'un traitement de l'affection invalidante aussi précoces et aussi efficaces que possible.

Ce n'est que la connaissance exacte de l'affection en cause qui permet de savoir si un traitement efficace peut être appliqué, d'apprécier le cycle d'évolution de l'affection et d'en prévoir les séquelles. Ces séquelles elles-mêmes peuvent être stables ou évolutives. Toute erreur de diagnostic en orientant le thérapeute vers des conclusions erronées, quant à l'avenir du malade, contrecarre les plans de celui qui entreprend une réadaptation.

Tout progrès des sciences humaines est donc un pas en avant dans les possibilités du diagnostic, par conséquent bénéfique à la réadaptation.

Lorsque le problème vital est sans cesse en jeu et la solution non encore trouvée, il est parfaitement vain d'envisager une réadaptation, celle-ci étant vouée, le plus souvent, à un échec, parfois irréparable. C'est le cas de certaines maladies mentales dont

l'étiologie (cause) est encore mal définie.

Poser un diagnostic exact et avoir à sa disposition les moyens nécessaires pour traiter l'affection causale sont deux impératifs dont on ne saurait mésestimer l'importance. Encore faut-il que l'application du traitement s'institue le plus tôt possible, afin que les dégâts à réparer soient des minima.

Dans le but final à atteindre, il est impossible de séparer ces impératifs, soit : le dépistage précoce de l'affection invalidante, le diagnostic étiologique exact, l'institution précoce d'une thérapeutique efficace. C'est précisément de la concordance et de la conjugaison de ces trois impératifs dépend la progression ou la régression de la réadaptation.

Thérapeutique et réadaptation sont liées

Ainsi donc, la thérapeutique et la réadaptation sont étroitement liées et ne sauraient être dissociées.

Réadapter une maîtresse de maison amputée d'un bras, par exemple, c'est lui redonner la possibilité de vaquer à nouveau à ses occupations familiales. En faire de même à l'égard d'un ouvrier, victime de la même amputation, c'est lui permettre de se resservir de son bras pour retravailler dans son métier, ou dans un autre. Le chirurgien, dans sa technique d'amputation, devra tenir compte du but final à atteindre et de l'appareillage à venir, faute de quoi son intervention ne serait qu'une mesure incomplète.

Inversément, la réadaptation ne saurait s'entreprendre sans tenir compte d'une manière absolue et permanente des données cliniques et des impératifs du traitement.

Réadapter un enfant poliomyélitique sans tenir compte des déformations des membres qui interviendront ultérieurement, faire pratiquer des séances de gymnastique ou effectuer un réentraînement professionnel à un cardiaque sans tenir compte de l'état de son myocarde, serait une hérésie, voire une monstruosité.

On peut donc affirmer, en toute connaissance de cause, que plus précocement est entreprise la préparation à la réadaptation, moindre est le handicap à compenser, d'où meilleure et plus profitable la réinsertion finale dans la société.

En établissant précocement un programme de travail, tant sur le plan thérapeutique que sur celui de la réadaptation, le thérapeute peut tenir compte des nécessités de la réadaptation. A son tour, cette dernière peut accorder son rythme à celui qu'impose la thérapeutique. Elles vont de concert vers une finalité qui se précise progressivement et est sans cesse à rajuster.

Le rapport entre le physique et le psychisme

C'est de cette corrélation étroite et de cette harmonie entre traitement et réadaptation que découleront leurs meilleurs résultats.

Il est évident que seule une réadaptation globale à un diminué physique ou mental de développer ses facultés d'adaptation sur tous les plans : physique, intellectuel, affectif et social.

La réadaptation d'un diminué physique doit porter sur la remise en état ou la compensation aussi harmonieuse que possible des différentes fonctions organiques. Toute lésion consécutive à un traumatisme, à une incoordination de certaines fonctions intellectuelles s'accompagne fréquemment d'altérations consécutives ou de compensation d'autres fonctions mentales. Il convient donc de rétablir entre elles un équilibre sans lequel il ne peut y avoir que réadaptation partielle.

Il n'existe pas de lésions physiques ou fonctionnelles sans répercussions psychiques. Inversement, il n'y a pas de lésions psychiques sans répercussions du fonctionnement organique. De cela, il apparaît que tout réentraînement intellectuel ne saurait s'instaurer sans compenser parallèlement les déficiences organiques concomitantes, qui vont de la simple maladresse à l'apprentissage complet d'une fonction.

Réadapter un traumatisé du crâne, c'est bien souvent lui réapprendre les mécanismes mentaux de la parole ou du mouvement, et aussi, parallèlement, lui faire retrouver l'usage de certains muscles devenus inaptés au travail par une inaction prolongée. De même, tout arrêt d'activité physique, à la suite d'une longue cure de repos, par exemple, se traduit par une diminution des facultés intellectuelles. Cette paresse mentale est souvent difficile à vaincre, lors de la reprise d'une activité. C'est pourquoi il convient de faire précéder cette reprise du travail par un réentraînement intellectuel judicieux.

L'homme, nous l'avons vu, n'est pas qu'un être intellectuel et physique. C'est aussi un être sensible, doué de sens moral et d'une certaine affection, variable selon les individus. Tout traumatisme, toute agression d'une fonction intellectuelle ou physique s'accompagne obligatoirement d'un traumatisme affectif et de troubles profonds de la personnalité. La rééducation d'un diminué physique ou mental doit tendre à lui restituer la conscience du rôle et de la place qu'il peut jouer et trouver dans la société ou dans sa famille. Bien souvent, cela est indéniable, la rééducation intellectuelle et physique n'est possible, à longue échéance, que lorsque ont été pansées les plaies affectives et restituée la confiance en l'avenir et en soi.

Etablir une sorte de synthèse

Réadapter un diminué physique ou mental, c'est finalement réadapter un homme sous tous ses aspects. C'est lui rendre une place valable, aussi élevée que possible, au sein de sa famille d'abord, puis dans la société elle-même. C'est donc lui permettre de pouvoir exercer, dans de bonnes conditions, un métier rentable qui l'aide à vivre dignement, en nourrissant et en élevant sa famille. Apprendre un nouveau métier, retrouver une certaine capacité économique, cela demande beaucoup de temps, de patience, de confiance en soi, de collaboration étroite avec tous ceux qui sont concernés vers cette finalité.

Pour arriver à des conclusions valables et durables, il est indispensable que dans chaque domaine soient faits, à périodes régulières, des bilans précis, telle une société à buts financiers. Bilan médical d'abord, bilan social ensuite, bilan psychotechnique pour finir.

Ces différents bilans ne sauraient être indépendants les uns des autres. Il faut, par conséquent, en établir une sorte de synthèse.

3. Etablissement d'un programme

Dès le premier bilan de synthèse, il faut élaborer un programme, à la mesure du malade et de ses déficiences, de ses possibilités, de ses aspirations et de celles de sa famille. Ce programme doit évidemment tenir compte des impératifs de la société, tant sur le plan législatif qu'économique. Ce programme, s'il est librement accepté de part et d'autre, a beaucoup de chances d'être réalisable, même s'il demande beaucoup de temps.

La réadaptation étant une œuvre de longue haleine, il est impensable, dans un premier bilan, de fixer définitivement l'avenir du malade et de trouver des solutions, définitives aussi. Il s'agit donc, au préalable, d'une orientation dont va dépendre la réussite, ou l'échec, de toute l'entreprise.

L'état d'un malade, cela saute aux yeux, même d'un profane, est appelé à se modifier en dehors des prévisions initiales. Il est non moins certain que ses conditions matérielles et familiales peuvent changer, comme peuvent varier les solutions offertes par la société (législation, disponibilité des places dans un centre de formation, marché du travail, etc.). De ce fait, il est nécessaire, à périodes régulières, de pratiquer de nouveaux bilans synthétiques, qui permettront à chaque fois de rajuster et de préciser le programme. Le dernier bilan de synthèse est le bilan d'orientation, fruit d'un long travail, tel un habit sur mesures. Il donne le feu vert à la réadaptation professionnelle, véritable porte ouverte vers un avenir qui a été reconstruit pierre par pierre.

Une équipe de travail bien soudée

Cette orientation progressive implique la participation d'une équipe de travail bien soudée, équipe qui doit comprendre des médecins, des assistants sociales, des psychologues, des psychotechniciens obligatoirement, des instituteurs et des moniteurs. De bout en bout, l'équipe prend en charge le malade dans le but de le conduire progressivement et globalement vers une restitution, aussi complète que possible, de ses fonctions déficientes. Elle le prépare vers une insertion harmonieuse dans un contexte social.

Cette équipe, si homogène soit-elle, ne saurait cependant se passer de l'adhésion totale du patient, de sa famille, de son entourage, dans une prise de conscience claire de tous ceux qui, en dehors de l'équipe médico-psycho-sociale, sont intéressés au devenir du déficient physique ou mental. Pour ce faire, il est indispensable que le malade et son milieu familial soient sans cesse informés du déroulement du programme conçu. Convaincre un malade, c'est déjà un élément de réussite. Il ne suffit cependant pas de convaincre, mais il faut aussi motiver. C'est en quelque sorte un combat sans merci, de tous les instants, et qui doit être mené de bout en bout.

Nous l'avons relevé, l'entourage peut et doit prendre une part active à cette réinsertion, tant il est certain qu'une famille mal informée, par exemple, des compagnons d'hôpital désabusés, peuvent détruire rapidement ce patient et long labeur.

Mener à terme une tâche de cette envergure, cela suppose un personnel suffisant, des établissements bien équipés, des moyens d'investigation considérables, de larges crédits, une législation sociale bien comprise, des employeurs compréhensifs, des centres parfaitement dotés.

Ainsi conçu, le traitement d'un handicapé physique ou mental n'est qu'un cas particulier de l'adaptation du sujet sain à son milieu. Au fur et à mesure qu'une société progresse en civilisation, si elle ne se détruit pas elle-même par des guerres imbeciles, la notion du handicap physique ou mental tend à devenir de plus en plus étroite. Dans une civilisation arrivée à son maximum de développement moral et de possibilités sociales, économiques, de protection législative, où l'individu aura atteint un large degré d'éducation sanitaire et social, la réadaptation, ou mieux encore, l'adaptation permanente, sociale, planifiée, globale, commence à la naissance. S'il en était autrement, l'on pourrait douter, très sincèrement, de la valeur même de cette civilisation. **Henri Pidoux**

LES AVENTURES DE POPEYE ET POUPA



La Chaux-de-Fonds

Au Théâtre: LES MONSTRES SACRÉS, de Jean Cocteau

Cocteau vieillit mal. Une fois enterré, les ficelles de celui qui fut longtemps l'amuseur numéro un du Tout-Paris, se dénouent une à une. Et l'on s'aperçoit déjà que tant de clinquant tant de « poésie » faussement magique, tant de facilité à faire rouler les billes n'ont vécu que le temps d'un éphémère.

Vallait-il la peine de ressortir, vingt-six ans après la création, ces pitoyables « Monstres sacrés » ? J'en doute, tellement il est patent qu'un spectacle comme celui que nous présentait hier soir les Galas Karsenty-Herbert ne plait au public qu'à la faveur d'une interprétation de grande classe, où d'authentiques monstres sacrés prêtent un instant leur souffle aux personnages sans consistance de l'auteur des « Parents terribles ».

Certes, il serait injuste de réduire le Cocteau dramaturge à ces « Monstres sacrés », qui sont certainement l'une de ses œuvres les plus médiocres. Mais enfin, on juge ce que l'on voit et ce n'était pas, hier soir, la

Le verglas

Hier, à 7 h. 45, la voiture d'un automobiliste de Neuchâtel, M. C. Poletta, qui circulait en direction de la ville, a glissé sur une plaque de verglas, dans le virage qui suit le passage sous voie de la rue de l'Hôtel-de-Ville.

Le véhicule a quitté la route et est venu s'écraser contre un arbre. L'épouse du conducteur a heurté le pare-brise avec la tête. Elle a été conduite à l'hôpital, souffrant d'une commotion. La voiture a été complètement démolie.

Jambes cassées

M. W. Graef s'est cassé une jambe à Zermatt, et M. A. Hooper, ressortissant anglais s'est également brisé une jambe à la Vue-des-Alpes.

Les Amis du Doubs à la Roche-aux-Chevaux

Pour sa vingtième année de présidence Georges Bachmann, l'animateur et grand maître de la Société des sentiers du Doubs, avait bien fait les choses. Le soleil brillait, il n'avait jamais fait si chaud au bord du Doubs en février, et les nivéoles avaient transformé le sous-bois en un véritable tapis blanc. De Biaufond à la Prise-d'Eau et le long du Désert, les sentiers étaient extrêmement boueux, malgré cette défense naturelle, des centaines d'amis du Doubs se portèrent à la rencontre de leurs copains venus des Franches-Montagnes et de France. De nombreux feux sur lesquels et sous lesquels cuisaient saucisses, côtelettes, soupes, etc. apportaient à la fois une ambiance de fête et des odeurs qui vous mettaient en appétit. A l'heure du café, moment où G. Bachmann, dresse le bilan toujours positif de l'année, tous les records d'affluence étaient battus, on

Trois blessés

Dans la nuit de vendredi à samedi, une voiture conduite par M. G. D., a quitté prématurément le stop de la rue Numa-Droz. Un autre véhicule conduit par M^{lle} Elisabeth Imhof descendait la rue du D^r-Coulery. La collision fut d'une extrême violence.

La voiture de G. D. percuta un mur alors que celle qui descendait fauchait un signal. Les deux véhicules ont été démolis et on a retiré de celui de M^{lle} Imhof, MM. Marcel Besson souffrant d'une commotion et de celui de M. D., M. Joseph Cattin qui avait une clavicule cassée. M^{lle} Imhof, quant à elle a pu regagner son domicile, superficiellement touchée.

CARNET DU JOUR

Cinéma

RITZ: 20.30, «La Corine des Hommes perdus». PALACE: 20.30, «Samson contre tous» et «Les Étrangleurs de Bombay». EDEN: 20.30 «Opération Tonnerre». PLAZA: 20.30 «Le Bourreau de Londres». SCALA: 20.30, «Voyage Venise et... crever». CORSO: 20.30, «Lady L.» REX: 20.30, «Verrückt und zugenäht».

Pharmacie d'office

Officine No 2 des Pharmacies Coopératives, Paix 72.

MARDI

Cinéma

Mêmes programmes et mêmes heures que le lundi, avec en plus matinées à 15.00, sauf à l'EDEN, où elle débute à 14.45.

Divers

THÉÂTRE SAINT-LOUIS: 20.30, revue «Saint-Louis Show».

Pharmacie d'office

Pharmacie Gauchat, rue de l'Industrie 1.

Saint-Louis Show

«Machine infernale» qu'on nous présentait.

L'histoire de ces deux comédiens vieillissant dont une jeune beauté blonde trouble un instant la félicité conjugale n'a rien de palpitant. Le classique ménage à trois du Boulevard m'a toujours ennuyé, et celui d'hier soir n'a pas failli à la tradition. Drôle par instants, la pièce languit terriblement à partir du second acte et finit dans la plus morne vulgarité. Passons.

Reste une interprétation dont j'ai déjà dit que je la tenais pour très bonne. «Pièce d'acteurs» par excellence, les «Monstres sacrés» permet surtout à la chère Arletty de nous rappeler qu'à soixante-huit ans elle est restée, comme on dit, une grande dame du théâtre. J'ai dit son âge, et ce n'est point manquer de galanterie puisqu'elle figure aujourd'hui dans le dictionnaire. Honneur mérité pour celle qui fut l'inoubliable actrice d'«Hôtel du Nord» et des «Enfants du Paradis». Rien n'a changé dans cette stature superbe, cette voix merveilleusement grelottante, cette espèce de façon qu'elle a de détailler son texte sur un ton presque faux, et si juste pourtant, qui nous la rendent unique. Mai foi! jouerait-elle une pièce dix fois plus mauvaise encore que je vous conseillerais de l'aller voir telle qu'en elle-même enfin l'éternité la change...

Aux côtés d'Arletty, M. Yves Vincent est un Florent très convenable, même s'il paraît par la force des choses, un peu effacé. M^{lle} Huguette Hue (Liane) et M^{lle} Suzet Mais (Charlotte) font leur travail avec honnêteté, de même que les comédiens qui complètent la distribution.

Rien à dire sur la mise en scène conventionnelle de M. Henri Rollan, mais je salue l'excellente idée qu'on a eu de reprendre les décors originaux de Christian Bérard pour cette nouvelle interprétation. «Bébé» reste un maître de la décoration théâtrale, on ne le dira jamais assez. R. S.

Saint-Louis Show

L'art de la revue, pour être mineur, n'en a pas moins ses exigences qui peuvent se révéler ardues à remplir pour qui s'attaque à ce genre de spectacle. La «Troupe à Canon», groupe d'amateurs locaux qui voue ses loisirs à la préparation de spectacles divertissants et qui se présente pour la première fois sur une véritable scène, samedi, au Théâtre Saint-Louis, a monté un «Saint-Louis Show» qui malgré de belles qualités, comporte encore un certain nombre de ces erreurs communes à ceux qui font leurs premières armes dans ce domaine.

«La Troupe à Canon» fait d'ailleurs preuve de la rare qualité — et c'est son principal mérite — d'être parfaitement consciente de son manque de «métier» à tel point que, parfois, l'excès de modestie de certains de ses membres les empêche de donner leur pleine mesure! C'est dommage, mais il n'y a là rien d'irréparable, car la troupe compte plus d'un élément qui, une fois «rodé», pourra fournir une très bonne prestation.

Un certain manque de «souffle», parfois, quelques longueurs, un certain manque d'assurance, aussi, un peu d'abus de la lumière noire, une diction encore imparfaite, tels étaient les «points noirs» du programme.

Par contre, il faut relever à l'actif des «Canoniers» — outre la modestie déjà citée! — beaucoup de sincérité et d'enthousiasme, beaucoup de bonnes idées aussi. Nous avons aimé surtout: la bonne coordination entre le pianiste et les chanteurs, les sketches de la torré, du grand prix de la chanson, des jambes d'Elizabeth, en particulier, et avons apprécié le talent de Denise dans son tour de chant autant que dans sa prestation en «Dame aux Oiseaux».

L'ensemble fait — et c'était le but du spectacle — un excellent divertissement de famille. Les applaudissements enthousiastes du public, samedi, en faisaient foi. Que ceux qui désirent fêter gaiement le 1^{er} Mars se rendent à Saint-Louis, ce soir, pour la dernière représentation!

M. K.

CHRONIQUE JURASSIENNE

La fête des Brandons

La fête des Brandons a été célébrée dans la grande majorité des localités du Jura-Nord, samedi soir et dimanche. Des bals parés fort animés ont contribué à créer l'ambiance nécessaire. Au début de la soirée de dimanche, on pouvait voir sur les hauteurs s'allumer des feux des Brandons autour desquels les orchestres champêtres permirent à la jeunesse de faire tourner la «feye» (tison en bois de tilleul, préparé pendant l'hiver). Cette manifestation du folklore jurassien mettait un terme aux réjouissances publiques avant le carême.

Chez les pêcheurs

Les délégués de l'Association cantonale bernoise des sociétés de pêcheurs se sont réunis en assemblée à Porrentruy. Après avoir liquidé l'ordre du jour statutaire, l'assemblée a entendu une conférence sur la lutte pour la protection des eaux à la radio, à la télévision et dans la presse. Elle a entendu également une causerie sur la protection du Doubs et de ses rives.

Le canton de Berne compte environ 25 000 pêcheurs sportifs dont 8000 seulement sont affiliés à la fédération. Après la partie officielle, les délégués ont été reçus par la Municipalité de Porrentruy.

MOUTIER

Votations

Les citoyens de la commune de Moutier se sont prononcés sur deux objets d'ordre communal. Par 531 voix contre 135, ils ont accepté une demande de crédit de 1 888 000 fr., pour l'agrandissement de l'École secondaire et de l'École complémentaire commerciale et autorisé le Conseil municipal à contracter l'emprunt nécessaire. De même, par 526 voix contre 140, ils ont accepté une demande de crédit de 280 000 fr. pour l'achat d'une propriété et autorisé le Conseil municipal à contracter l'emprunt nécessaire.

Bienne

Le recours de P. Annen rejeté

Le Tribunal militaire de cassation vient de rejeter le recours déposé par M. Pierre Annen, professeur de grec et de latin au Gymnase français de Bienne, condamné par un tribunal de division à deux mois de prison ferme pour objection de conscience.

On sait que le cas de M. Annen est intéressant du fait que ce jeune pédagogue (il a 32 ans) n'est pas un objet de conscience au sens exact du terme. Excellent soldat, meilleur tireur de son bataillon, il croit fermement à la nécessité d'une défense nationale efficace et avait jusqu'à maintenant rempli toutes ses obligations militaires. Mais Pierre Annen

est opposé aux dispositions pénales actuellement en vigueur en Suisse et prévoyant l'emprisonnement des objecteurs de conscience. Il demande l'institution d'un service civil de remplacement pour tous ceux qui refusent de porter les armes et de s'entraîner à les utiliser. En juin 1963, Annen avait envoyé à 3000 jeunes Suisses une circulaire proposant un refus collectif du service militaire jusqu'à ce que les autorités préparent un nouveau statut légal pour les objecteurs de conscience. Condamné par un tribunal de Bienne à 20 jours d'emprisonnement avec sursis pour incitation au refus de servir, le professeur biennois avait poursuivi sa campagne par d'autres moyens. Déçu par l'attitude du Département militaire fédéral à l'égard des nombreux projets de réforme proposés par des cercles très divers (conseillers nationaux de tous les partis, Eglises protestantes, etc.), Annen décida notamment de refuser d'accomplir son cours de répétition en 1965, en signe de protestation.

Dans quelques semaines, cet objet de conscience malgré lui va donc entrer au pénitencier. Il estime cependant que son action n'a pas été inutile puisque récemment le conseiller fédéral Chaudet a envisagé une modification sensible des mesures appliquées aux «réfractaires». Fait piquant, à la suite de cette évolution, Annen avait déclaré que cette attitude nouvelle était encourageante et qu'il accepterait quand même de rattraper son cours. Mais le tribunal n'a pas tenu compte de cette «conversion» de dernière heure.

Rappelons que tous les pays d'Europe (seules exceptions: Espagne, Portugal, Etats communistes et Suisse) ont réglé le problème des objecteurs de conscience. En Suisse, les milieux les plus divers demandent depuis le début du siècle la création d'un service civil de remplacement. En 1918, c'est même l'état-major général qui avait présenté au Conseil fédéral un projet prévoyant l'institution d'un tel service.

M. W.

Succès du carnaval

Ouvert samedi déjà par le corso d'enfants et l'arrivée du prince, le carnaval de Bienne a connu dimanche un grand succès grâce à la faveur d'un temps couvert mais sans pluie. Un corso humoristique défila entre des rangées de spectateurs (environ 40 000). Les 40 groupes et chars rappelaient l'actualité nationale, locale, régionale et internationale.

Accident chez les forains

Hier, à 19 heures, aux Prés Wildermeth, où sont installées des attractions foraines, un employé de 22 ans, M. F. Durger, était monté sur la rampe d'un grand huit pour y effectuer des vérifications. Tout à coup, il perdit l'équilibre et fit une chute de dix mètres. Souffrant de blessures internes, le malheureux a été transporté à l'hôpital.

Granges: disparition

M. Samuel Jakob Wingeier, 19 ans, de Langnau (BE), apprenti coiffeur, habitant Granges, a disparu depuis le 24 février 1966. Son signalement: 174 cm, mince, blond foncé, porte un pantalon brun et une chemise pull-over gris foncé, un pardessus foncé et des chaussures noires.

Neuchâtel

Assemblée de l'Union syndicale

Lors de l'assemblée de février, le collègue Pierre Reymond a tout d'abord donné un bref compte rendu de la dernière séance du comité du Cartel cantonal, séance consacrée à l'application dans notre canton de la nouvelle loi sur le travail. P. Reymond a également parlé de l'assemblée du comité de l'Union syndicale suisse, qui a eu lieu à Zurich, le 8 février. Le comité de l'USS s'est occupé des effectifs de la main-d'œuvre étrangère. Le montant des effectifs pour cette année n'ayant pas encore été fixé, il a insisté pour qu'une nouvelle diminution soit décidée.

Les délégués ont ensuite entendu M^{me} Bauermeister, directrice de l'Office social neuchâtelois, et M^{lle} Roulet parler du «Club des loisirs» organisé en faveur des personnes âgées. M^{me} Bauermeister a évoqué le développement des clubs pour personnes âgées en Suisse et dans notre canton

grâce à l'aide de la Fondation pour la vieillesse et au dévouement de quelques promoteurs, tandis que M^{lle} Roulet, animatrice du club qui vient d'être créé à Neuchâtel, a fait part de ses premières expériences.

Les débuts du «Club des loisirs» de Neuchâtel sont encourageants: les inscriptions sont déjà nombreuses; les séances sont hebdomadaires et on prévoit d'ouvrir le club le dimanche également; d'emblée, les réunions ont été empreintes de bonne humeur. La plupart des membres sont des personnes de condition modeste que la vie n'a pas gâtées et qui sont heureuses de trouver de la sympathie et de la compréhension chez les responsables du club. Celui-ci se développera, les deux conférencières en sont persuadées; nous le croyons volontiers, car il répond à un besoin et la foi qui anime ses promoteurs est certainement un gage de succès.

Rolle, jolie petite ville de la Côte, et son arrondissement électoral... où le socialisme est en constante progression



Dans un cadre de verdure et de vigne, Rolle et son château historique (à droite). Au premier plan, la célèbre île de la Harpe.

Le district de Rolle, face à son développement

Région qui se meurt. Depuis plusieurs décennies, la population campagnarde de notre région ne cesse de diminuer. Le manque d'industrie, dans notre district, incite les jeunes à quitter leur village pour chercher du travail dans des régions plus favorables. Aussi, c'est avec beaucoup de plaisir que nous saluons le développement industriel de Gland. Nous fondons sur cette région beaucoup d'espoir ; le manque de terrains industriels chez nos voisins genevois incite plusieurs usines de ce canton à rechercher des terrains industriels au canton de Vaud, et, tout spécialement à La Côte. Mais une difficulté majeure se fait jour, celle de louer à des prix de location convenable, la main-d'œuvre destinée au travail quotidien d'industries nouvelles.

Nos relations ferroviaires sont déplorablement et nous devons relever le manque de compréhension qu'a, à notre égard, la direction des CFF. Nos jeunes qui se rendent aux études, sont axés sur Genève, nos moyens de communications ferroviaires étant plus rationnels en direction de cette ville. Un jour, peut-être, un service d'autobus verra jour de Rolle à Lausanne, tel qu'il en existe un de Lausanne à Morges.

Où en est-on avec notre ravitaillement en énergie électrique? Notre compagnie vaudoise d'électricité persiste à vouloir construire des barrages où il n'y a pas d'eau; l'Hongrin est une réalisation malheureuse, l'énergie qui sera produite par cette usine sera très coûteuse. A quand une entente entre les cantons romands pour la construction d'une centrale thermique atomique? A quand l'école romande dans le domaine de l'enseignement? Que de réformes à faire pour arriver à une entente entre les cantons de langue française. Ceux qui ont été au pouvoir ont trop longtemps dormi sur leurs lauriers. Un siècle de domination radicale dans le canton de Vaud. Le bilan des réalisations est bien mince; si demain le canton de Vaud ne sort pas de sa léthargie, il va de soit qu'il passera du rang économiquement moyen à celui d'économiquement faible ou sous-développé; et, pourtant, nous avons des atouts majeurs dans notre jeu, ne serait-ce que notre tourisme, non pas que nous ayons fait beaucoup de travail dans ce domaine, mais la situation privilégiée de notre canton, ses sites splendides, tout cela est en notre faveur. Nos voisins français font, actuellement, dans le domaine touristique, un effort qui force l'admiration. Que de réalisations chez nos voisins du sud aussi, et pourtant ces pays ont passé par la guerre, tout a été détruit, mais, grâce à leur volonté et à leur ténacité, ces peuples font confiance en l'avenir.

Chez nous, Vaudois, il est certain que l'ampleur du déficit de l'Exposi-

tion nationale a provoqué un malaise. Le peuple vaudois n'est pas près de l'oublier. L'accélération des travaux routiers nous a fait construire rapidement certes, mais à quel prix; que voulez-vous, il fallait terminer les travaux pour la date d'ouverture et pourtant nous devions assister à un boum... phénoménal à la suite de la démonstration de l'effort vaudois. En réalité, c'est par des mesures anti-surchauffe qu'il a été répondu.

Devant l'ampleur des dépenses à l'ordre du jour, tant sur le plan fédéral que cantonal ou communal, il doit être fait un recensement des dépenses d'équipement ainsi qu'une classifica-

tion d'ordre d'urgence des travaux. Tout ne peut pas être réalisé à la fois. Il faut pour cela s'inspirer des pays qui ont passé par la guerre (plans de trois, quatre ou cinq ans). Si les Chambres fédérales ont manifesté par leurs votes le désir de réduire les dépenses militaires, nous, socialistes, nous devons tout faire pour ramener dans de justes proportions de souffrir à millions. Notre pays ne peut pas jouer la grande puissance en miniature et l'affaire des Mirage a prouvé le malaise latent de nos conceptions en matière de défense nationale.

Ami Gay, député.

Nos candidats



Ami Gay, député, ancien municipal, Rolle.

ACTIVITÉ AU GRAND CONSEIL :

A rapporté huit fois, soit :

Subside pour la station d'épuration de Nyon ;
Subside pour la station d'épuration d'Allaman ;

Crédit pour la rénovation de l'Ecole de fromagerie de Moudon ;
Crédit et pose de feux de préavertissement et d'alarme le long des lacs Léman et de Neuchâtel. Augmentation du subside aux sections de sauvetage ;

Pour les routes. Prise de possession anticipée et expropriation, détournement de Château-d'Œx, soit : les Moulins, Gessenay, route des Mosses, pour la déviation Crétalet-Ponti, route cantonale 16 à Nyon, expropriation, puis demande de crédit pour l'avenue Alfred-Cortot.

INTERPELLATIONS : tarifs électriques de la CVE ; empoisonnement du Rhône par produits chimiques de la Lonza ; sur le projet de concordat pour la pêche dans le Léman.

MOTIONS : demandant la construction d'une pisciculture dans le haut Léman pour l'élevage des poissons nobles, soit ombles chevaliers.

A la suite de la réponse du Conseil d'Etat sur l'interpellation des tarifs de la CVE, cette interpellation a été transformée en motion dans les grandes lignes ; ses arguments ont été repris par une deuxième motion développée par Albert Puidoux et enfin une enquête a été faite à ce sujet, dont le rapport est bien peu édifiant sur la façon dont est dirigée la CVE.

Plus de 50 interventions de tous ordres au cours de discussions, soit : commandant de la gendarmerie Cornaz, Etablissement de la plaine de l'Orbe, affaire Fentener Saint-Sulpice, stations d'épuration, etc.

Fait partie de 23 commissions dont les plus importantes sont celles des routes et des naturalisations. Revision de la loi sanitaire, loi cantonale sur les routes, gel au vignoble, subsides, loi sur la pêche, etc...

MAURICE BETTEX, instituteur, Burtigny. Né le 17 novembre 1937.

Curriculum vita

Suit ses classes dans la Broye. 1953, entre à l'Ecole normale. 1956, fait ses premières armes dans l'enseignement, à La Côte, dans le petit village de Saint-Oyens, où il dirige une classe à trois divisions.



Maurice Bettez, instituteur, Burtigny.

1962, il entreprend un voyage de deux ans au Canada et aux Etats-Unis. Bûcheron dans l'Ouest pendant près d'un an, il étudie les problèmes sociaux et les conditions de travail des travailleurs américains.

Puis à Montréal, comme moniteur d'auto-école, il apprend à connaître les difficultés et les aspirations des citoyens de la métropole canadienne.

1964, de retour de cet enrichissant voyage, il se fixe à nouveau à La Côte (son coin de prédilection). Il enseigne à Burtigny pour le groupement scolaire de Burtigny-Marchissy.

Grâce à sa position, côtoyant journalièrement des gens de toute classe, riche de son expérience acquise à l'étranger, il est à même de bien connaître et de définir les besoins actuels que réclame, sans cesse, la vie sociale de notre district.



Charles Reviliod (Rolle)

Socialisme... Pourquoi?

Les représentants salariés ne sont qu'une faible minorité à siéger à notre législatif. Cette proportion d'un cinquième a de quoi nous laisser perplexes.

La classe des salariés moyens, de plus en plus forte, se doit de réagir contre un tel état de fait. A l'heure où notre canton se trouve à l'aube d'une ère nouvelle et va devoir résoudre sans tarder des problèmes qui nous touchent directement: logements, renchérissement, instruction et équipement scolaire, c'est un véritable changement d'orientation qui s'impose.

On ne peut plus faire confiance à une droite ancrée dans ses positions, championne des solutions palliatives, distribuant au compte-gouttes des concessions démagogiques, ménageant continuellement la chèvre et le chou.

Le Parti socialiste représente les salariés et les travailleurs. Il est donc indiscutablement le plus apte à défendre une politique de progrès économique et surtout social.

Socialisme... Pour qui ?

Certes, dans un pays comme le nôtre, il est nécessaire de ménager tout le monde. Mais utilisons une commune mesure. Le nivellement des classes sociales est en bonne voie. C'est un fait indéniable. Par contre, en politique, on se plaît toujours à

creuser les fossés. Paradoxe ! Notre exécutif est une preuve flagrante de l'étrécissement de vues de certains partis. On refuse de reconnaître la valeur des jeunes éléments. On préfère poursuivre la bonne vieille politique du « merci pour les services rendus », d'avancer des noms de candidats « providentiels », les « tout désignés pour... ».

La dynastie bourgeoise sévit déloyalement. Ce n'est pas à deux pas d'une retraite imminente que quelques-uns de nos chers « ministres » vont se lancer dans les réformes structurelles vitales pour l'avenir de nos départements.

Gouverner, c'est profiter de l'expérience acquise (bien sûr) et prévoir les besoins de l'avenir (surtout !) disait Napoléon I^{er}.

Le peuple a besoin de forces nouvelles :

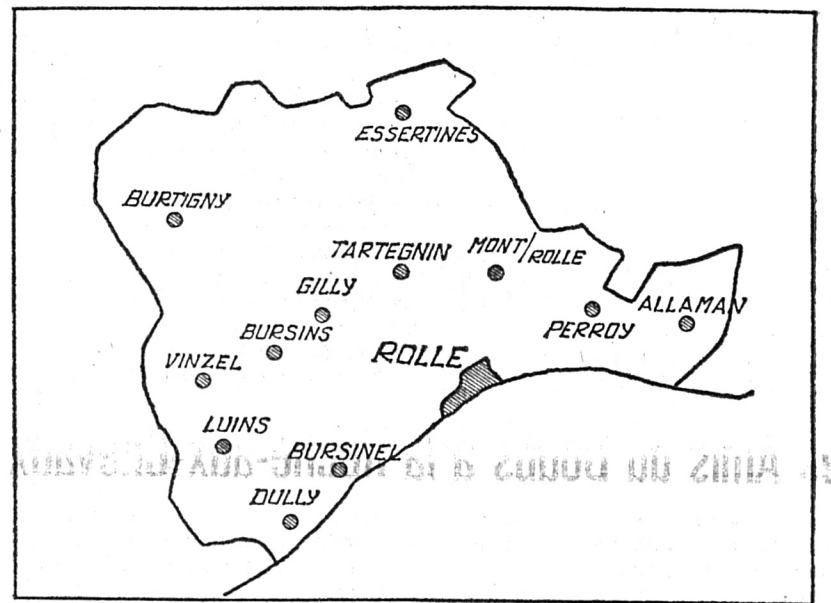
... vous !

Jeunes citoyens, ne soyez pas toujours décevants. Vous avez, par votre apathie, une part de responsabilités dans cet état de fait.

Pas de fatalisme. Vous possédez des armes égales. Utilisez-les. On ne va pas à la guerre en vitupérant et en criant au scandale, les mains vides.

Faites triompher vos droits et vos idées. Soutenez les vôtres. La victoire commence aux urnes.

Arrondissement électoral de Rolle



Rolle	1666 électeurs	Burtigny	149 électeurs
Mont-sur-Rolle	369 »	Luins	136 »
Perroy	295 »	Bursinel	96 »
Gilly	286 »	Tartegnin	76 »
Allaman	234 »	Dully	63 »
Essertines	182 »	Vinzel	60 »
Bursins	169 »		

Total des électeurs et électrices de l'arrondissement: 3782.

Rappelons qu'il y a quatre ans, en 1962, l'élection avait été tacite dans l'arrondissement, les partis socialiste, radical, libéral et PAI se partageant les 4 sièges.

L'Entente démocratique rolloise...

La peur du peuple est très directement observable dans la région ces jours. Les ronds de jambes et les salamalecs vont bon train. Il semble bien que les modestes radicaux et les plus que sages libéraux méditent de leur ostracisme des dernières élections à la Municipalité et vivent dans la hantise de la prochaine échéance électorale — bien sûr, seules les mauvaises causes devant être plaidées. Et ils expliquent que... que... mais... les socialistes n'ont pas... etc.

Mais la vérité est:

Qu'il existe à Rolle 28 conseillers socialistes qui se déclarent comme tels et 37 conseillers issus d'un accord passager — on le voit maintenant — de 27 radicaux et 10 libéraux. Même en plaçant — ce qui est gratuit — quelques soi-disant sans parti — voilà ce qu'ont voulu les électrices et les électeurs rollois. C'est indiscutable.

Formule 2-2-1

Nous ne la voulons pas, décident radicaux-libéraux.

Halte ! N'acceptez pas:

... que votre arrondissement soit représenté au Grand Conseil par ceux qui, systématiquement, inscrivent au bilan communal leur profit... et vos pertes !

La vérité politique par les chiffres :

Tableau comparatif

Elections communales	1961	1965
1 ^{er} conseiller entente démocratique	868 voix	632 voix = - 236 voix
2 ^e conseiller entente démocratique	815 voix	631 voix = - 184 voix
3 ^e conseiller entente démocratique	804 voix	622 voix = - 182 voix
etc.		
1 ^{er} conseiller socialiste	482 voix	571 voix = + 89 voix
2 ^e conseiller socialiste	458 voix	508 voix = + 50 voix
3 ^e conseiller socialiste	420 voix	505 voix = + 85 voix
etc.		

Allez tous voter!

La répartition des sièges se faisant selon le système de la représentation proportionnelle, le Parti socialiste fait appel à vous tous, en vous demandant d'aller voter.

Agissez en nous soutenant. Tout commence aux urnes ! C'est simple :
— Votez compact
— Cumulez les noms des candidats du parti
— Utilisez vos quatre suffrages.
Vous soutiendrez ainsi nos efforts, car la lutte est serrée.
Les socialistes progressent...
Défendez avec nous une politique de progrès économique et de justice sociale.

Avant les élections vaudoises II. Positions socialistes

Que nous réservent les élections de mars prochain? Il n'est pas dans mes intentions de me livrer au petit jeu des pronostics, sachant bien qu'en politique la prévision a quelque chose de hasardeux, ou de téméraire. Au surplus, et par les vertus de la loi électorale, il devient extrêmement difficile de modifier la situation acquise. Il ne saurait être question, en effet, de grands bouleversements. Mais notre parti ne s'est jamais nourri d'illusions. Nous savons bien que le combat que nous menons n'est pas fait, ou pas toujours, de grands succès spectaculaires et fracassants. Pas à pas, patiemment, mais avec constance, nous avons progressé, arrachant de haute lutte victoire après victoire à nos adversaires. C'est dans cette optique que nous devons envisager l'échéance de mars prochain. Les brillants résultats que nous avons obtenus lors des élections communales du 15 novembre nous autorisent à envisager l'avenir avec confiance, sans vaine modestie ni forfanterie. Mais il est une vérité dont il faut se persuader: toute victoire, si modeste soit-elle, ne s'obtient d'abord que par l'effort et par l'enthousiasme des militants. Et cet effort, cet enthousiasme, rien ne le remplacera, pas même les habiles spéculations politiques ou les tactiques subtiles.

D'aucuns attribuent à l'apparement les listes de diverses formations politiques, les vertus de la panacée universelle. Il ne paraît dès lors pas inopportun de s'arrêter quelques instants à ce problème.

Le Parti socialiste a toujours soutenu le système de la représentation proportionnelle, parce qu'il permet une répartition aussi équitable, aussi juste que possible des sièges entre les diverses forces politiques en présence. Ce système possède une autre vertu, essentielle à nos yeux: celle de permettre à chaque parti de se présenter seul devant l'électeur conscient de ses responsabilités, prêt à les assumer seul, en toute honnêteté, ce qui, pour certaines formations, n'est pas sans péril, en toute liberté, ce qui, pour nous, est de la plus haute importance. Malheureusement, nos adversaires politiques, les radicaux en tout premier, n'ont pu résister à la tentation de faire de ce système honnête un bâtarde. Car l'apparement n'est rien d'autre qu'une alliance passagère de formations politiques n'ayant de commun, le plus souvent, que l'appât et le sens de la spéculation. Mais il constitue, à l'égard de l'électeur, une profonde tromperie. Rien ne le justifie, sinon des considérations de pur opportunisme électoral.

On ne saurait, de ce fait, laisser supposer que, par le jeu de l'apparement, on réalise, par exemple, une unité de la gauche. Serait-il donc possible, par une simple déclaration, d'aplanir d'un coup des divergences fondamentales, de faire disparaître des antagonismes de doctrines, de conjuguer, vers des buts identiques dans une certaine mesure, des moyens cependant fort divers et souvent opposés? Il ne faut pas se leurrer: l'unité de la gauche ne se fera pas par le truquage de vulgaires artifices, par le biais d'alliances occasionnelles et ambiguës, par le jeu de combinaisons à courte vue et de simple calcul électoral.

(A suivre.)

SERGE MARET, secrétaire du PSV.

Les élections communales en pays fribourgeois Beaux succès socialistes

Les élections dans la ville de Fribourg ont été marquées par la perte de la majorité absolue que détenait le Parti conservateur-chrétien-social depuis 1903 et par l'une ou l'autre surprise dans les chefs-lieux de district.

A Fribourg même, les socialistes gagnent un siège aux dépens des conservateurs-chrétiens-sociaux.

La répartition des sièges est maintenant la suivante: 3 socialistes (Charles Strelbel, 2252 voix; René Mauroux, 2180; Georges Friedli, nouveau, 1784); 4 conservateurs, 2 libéraux-radicaux.

En ce qui concerne le Conseil général, les résultats ne sont pas encore connus.

A Bulle, les radicaux perdent un siège en faveur des socialistes, tandis qu'à Châtel-Saint-Denis, les agrariens reconquièrent l'unique siège que détenait le Parti ouvrier. A Estavayer-le-Lac, les conservateurs-chrétiens-sociaux perdent un siège et avec lui la majorité absolue en faveur des socialistes. Dans les autres chefs-lieux de district, la répartition des sièges ne subit pas de changement, mais il faut noter qu'à Morat, le syndic, M. Karlen, radical, n'a pas été réélu.

Le nouveau Conseil général de Morat (législatif) comprendra 30 radicaux, au lieu de 32, 11 socialistes au lieu de 9 et 9 conservateurs, sans changement. Les radicaux ont ainsi perdu deux mandats en faveur des socialistes.

Ballottage

Samedi et dimanche s'est déroulée dans le canton de Fribourg l'élection complémentaire au Conseil d'Etat à la suite de la démission de M. Paul Torche, conservateur chrétien-social. Trois candidats étaient en présence et aucun n'a obtenu la majorité absolue de 19 052 voix. Les résultats sont les suivants:

M. J. Morard, conservateur chrétien-social a obtenu 17 159 voix, M. P. Genoud, radical 11 826 et Jean Riesen, socialiste 9117. Le total des électeurs était de 48 607, celui des votants de 38 934 et celui des bulletins valables de 38 102. M. Morard est sorti en tête dans 4 districts et M. Genoud dans 2 districts.

Par ailleurs se déroulaient également les élections des conseils communaux.

Deux sauvetages en montagne

Au pied de la Schratzenfluh, dans les environs de Sörenberg (LU), un skieur de Sumiswald s'était brisé la jambe. Il fut recueilli par un hélicoptère de la Garde aérienne suisse de sauvetage et ramené jusqu'à l'hôpital de son lieu de domicile.

Dans le val Verzasca, un skieur tessinois s'est aussi brisé la jambe en descendant du Piz-Cassagno. Un hélicoptère, stationné au Monte-Ceneri, a ramené le malchanceux sportif à l'hôpital d'Ascona.

DANS LE CANTON DE VAUD Fatale embarquée

Un accident de la circulation s'est produit, samedi, vers 8 heures, sur la route principale Lausanne—Vevey, au lieu dit «Treytorrens», commune de Puidoux.

M. Umberto Dalla Riva, 24 ans, maçon, domicilié à Prilly, roulant vers Vevey, au volant de son automobile, a fait une embarquée dans un tournant à droite, alors que la chaussée était détrempée. Son véhicule, après avoir percuté un mur à gauche, se renversa et s'immobilisa sur le toit.

Immédiatement transporté à l'hôpital cantonal, à Lausanne, en ambulance, M. Dalla Riva, y est décédé peu après son admission.

A nos lecteurs

Nous rendons attentifs nos lecteurs au fait que notre journal ne paraîtra pas demain, mardi 1^{er} mars, jour férié dans le canton de Neuchâtel, où il est imprimé. Notre prochain numéro paraîtra donc après-demain mercredi 2 mars.

Au Grand Conseil genevois Les grands travaux et leur financement

Après les exposés de MM. Ruffieux, président du Conseil d'Etat, et Babel, chef des Finances, c'est M^{me} Girardin (rad.) qui ouvre les feux et prononce un réquisitoire au cours duquel elle se dit angoissée en face de la situation actuelle et précise que le groupe radical ne peut se prononcer avant de connaître dans son ensemble le plan quadriennal. Enfin, il est de plus en plus difficile aux députés de comprendre la technicité des projets de lois; tout est improvisé et le porte-parole des radicaux se plaint du manque d'information.

M. Magnin (PdT) est surpris de l'intervention du chef (M^{me} Girardin) de la fraction radicale, car nous devons la situation actuelle justement à la mauvaise gestion des gouvernements à majorité radicale des années 1936 à 1961 et son réquisitoire s'adresse d'abord aux radicaux. Pour l'orateur popiste, le gouvernement ne peut pas faire autre chose que de terminer les travaux en cours; la solution adoptée est judicieuse, ce qui ne nous empêche pas d'être inquiets du retard de notre équipement; il faut trouver les ressources et combler celui-ci. M. Fontanel (c.-s.) souligne que M. Magnin s'est montré très gouvernemental et il tient à remercier le Conseil d'Etat pour son message; il dit attendre de MM. les radicaux... et des communistes... des propositions quant au financement des travaux. MM. Guinand, Audéoud et Wuarin (tous libéraux) interviennent sur des questions de détail. (Ils ne veulent pas mettre les pieds dans le plat et abandonnent leur conseiller d'Etat, M. Peyrot, chef des Travaux, laissant à celui-ci le soin de se défendre face aux attaques radicales, réd.) MM. Herbez et Morex (rad.) parlent de l'achat des terrains agricoles par l'Etat, de l'utilisation des taxes d'assainissement et de l'équipement communal; quant à M. Milleret (c.-s.), il intervient au sujet du prolongement de l'autoroute, et M. Trub (PdT) à propos du plan quadriennal et du logement. Jean-Claude Gagnebin (soc.) précise que notre parti ne pourra juger des intentions du Conseil d'Etat que lorsque celui-ci nous fera connaître le plan quadriennal. Encore faut-il savoir comment la charge fiscale sera répartie, car nous avons chez nous des contribuables dont la capacité n'est pas sérieusement mise à contribution; si cet aspect de la question était solutionné de façon nor-

male et surtout équitable, il n'y aurait pas lieu d'être pessimistes. M. Peyrot, conseiller d'Etat, répond aux diverses interventions et montre les difficultés devant lesquelles se trouve le gouvernement. Le message du Conseil d'Etat n'est pas une ébauche de programme, il contient des objets précis et définitifs quant à leur réalisation. «Si ce n'est pas un programme, je voudrais qu'on m'explique ce qu'est un programme.» A M^{me} Girardin, le magistrat libéral dit qu'il n'est pas permis de prétendre que l'information est inexistant, car il y a les comptes rendus annuels qui apportent une information substantielle.

Abordant les problèmes universitaires au sujet desquels était intervenu le député Emilio Luisoni (soc.), M. Peyrot indique que le Conseil d'Etat tient compte des normes du rapport Labhardt qu'il considère comme valables pour fixer un ordre de grandeur; cependant il ne donne pas à chacun des projets particuliers des solutions qui puissent être admises c'est-à-dire que ces normes ne concordent pas avec nos possibilités financières. Le projet de l'école de chimie dévisé à 35 millions de francs doit être abandonné, mais une première étape pour une école de chimie moins coûteuse va être mise en route dans un délai que l'on peut estimer raisonnable. Des réalisations sont déjà intervenues pour les sciences nouvelles. Dans tous les domaines nous devons construire par étapes parce qu'il n'est plus possible d'investir 35 à 40 millions dans une seule construction. En ce qui concerne les travaux de transformation de l'ancien musée en locaux universitaires, ils vont démarrer en mai ou juin prochain. Et M. Peyrot conclut: «Le Conseil d'Etat a senti le besoin d'établir une prospective, c'est la raison du message du gouvernement; tout est loin d'être parfait, mais c'est dans cette optique que nous entendons poursuivre notre action.

Emilio Luisoni remercie pour la réponse d'ensemble de M. Peyrot et demande encore si la première étape de l'école de chimie est à la base d'un plan d'ensemble. Le chef du Département des travaux publics répond par l'affirmative.

Le débat est terminé et le Grand Conseil prend acte du message du Conseil d'Etat.

Motions diverses

La séance de vendredi soir s'est poursuivie par le développement de la motion de Trajan Saudan (soc.) sur l'invitation qui est faite au Conseil d'Etat d'étudier un contrôle des comptes de chauffage et d'eau chaude et de présenter un projet de loi pour que ce contrôle soit effectué légalement pour les immeubles construits depuis 1947 et pour ceux qui ne sont plus soumis à la surveillance. Après une discussion, M. Ruffieux, président du conseil, dit accepter la motion pour étude.

C'est au tour de Pierre Jaquet (soc.) de développer une autre motion qui invite le Conseil d'Etat à étudier et à mettre en application les mesures nécessaires pour l'amélioration des rapports entre l'Etat et la population. Pour le motionnaire, il s'agit de rétablir la confiance par des rapports plus étroits entre le gouvernement et les citoyens par une information large qui ne peut que renforcer notre système démocratique. Tous les moyens doivent être mis en œuvre pour parvenir à un résultat. Le Conseil d'Etat

LE TEMPS QU'IL FERA

Une zone étendue de pluie, associée à un couloir dépressionnaire, affecte la France et se déplace vers l'est. Cette perturbation a touché l'ouest de la Suisse en fin de nuit.

Nord des Alpes, Valais et Grisons: par ciel couvert, des précipitations se produiront dans l'ouest du pays dès ce matin. Ailleurs, le ciel sera en général très nuageux. Pourtant, l'est de la Suisse et les Grisons, sous l'influence d'un foehn tempéaire, jouront aujourd'hui encore d'un temps ensoleillé. En montagne, par vents forts du secteur sud, un réchauffement sensible se manifeste surtout dans les vallées à foehn.

Sud des Alpes: le ciel se couvrira et des précipitations se manifesteront cet après-midi. La température atteindra l'après-midi, 6 à 9 degrés. Les vents faibles et variables en plaine, seront modérés puis forts du secteur sud en altitude.

accepte également cette motion pour étude.

Il reste la motion de M. Besson (v) sur la modification de la loi générale sur les contributions publiques au moyen d'un correctif des divers barèmes progressifs de la fiscalité introduisant l'indexation.

Le motionnaire est d'accord que sa motion soit renvoyée à la commission qui étudiera le projet de J.-C. Gagnebin dont nous parlons plus haut, ce qui est accepté.

Les divers rapports de la Commission des pétitions (rapp.: Silka Muller, soc.) sont approuvés, de même que les sept projets de lois adaptant les traitements des magistrats et des fonctionnaires (rapp.: M. Mermoud c.-s.). Les projets de lois sur des subventions de 100 000 fr. et 140 000 fr. pour les aides familiales et pour l'aide ménagère au foyer sont approuvés sans opposition. Les députés approuvent également le projet de loi sur la fondation de l'Ecole genevoise d'infirmeries «Le Bon Secours». Ces divers rapports sont présentés par M^{me} Girardin.

Arrêtés sur la surchauffe

Après un court débat, le Grand Conseil accepte à l'unanimité une résolution mise au point par une commission qui a fondu en une seule, deux propositions de MM. Vincent (PdT) et Corbat (rad.) invitant le Conseil d'Etat à intervenir auprès du Conseil fédéral ou de l'Assemblée fédérale afin d'obtenir immédiatement un assouplissement de l'arrêté fédéral sur le crédit dans le sens d'une autorisation d'importation des capitaux d'investissements étrangers à long terme. Cette résolution demande que le Conseil fédéral accentue la mise à disposition de capitaux pour la construction de logements à caractère social et enfin, pour qu'il mette sur pied rapidement un programme conjoncturel complémentaire dans le cadre d'une politique économique à longue échéance.

Deux importantes interpellations sur le développement du canton

Il est passé minuit lorsque deux députés interpellent le Conseil d'Etat, l'un, M. Malnati (chr.-soc.), l'autre Emilio Luisoni (soc.). Le premier parlera longuement des erreurs de l'édification de la Cité satellite de Meyrin (où il est maire, réd.) dont l'équipement coûte ou moins 70 millions de francs à la collectivité; cette cité peut recevoir quelque 20 000 habitants et seulement 8000 l'habitant. Les investissements ne sont plus rentables et le maire de Meyrin pousse un cri d'alarme qu'il espère être compris du Conseil d'Etat et du Grand Conseil.

Quant à Emilio Luisoni, son intervention sera d'ordre plus général, elle concerne le canton que nous voyons poursuivre une expansion considérable. Cette expansion s'est traduite entre autres, par l'urbanisation rapide des communes de Vernier, Onex, Lancy, Meyrin, etc. Ces communes doivent faire face à un équipement considérable et coûteux. A la fin d'un exposé très complet, Luisoni pose au Conseil d'Etat diverses questions sur les options élaborées à ce jour en vue de l'aménagement du canton, sur la création d'un organe qui puisse jouer efficacement le rôle en vue d'une planification cantonale, sur des enquêtes participation et sociologiques et enfin sur l'adoption d'une politique d'hébergement face aux plans d'urbanisme les plus ambitieux déposés par certaines communes.

M. Ruffieux, président du Conseil d'Etat, annonce que ce dernier répondra lors d'une séance ultérieure et la séance est levée à minuit et demi.

L. Piguet.

ENCORE LE PYROMANE

Peu avant minuit, un incendie s'est déclaré dans les caves d'un immeuble locatif à la place Montbrillant, juste derrière la gare de Cornavin. Le contenu d'une cave est détruit. L'enquête a permis d'établir qu'il s'agit d'un incendie dû à une main criminelle. Un inconnu, dont le signalement paraît correspondre au portrait robot établi par la police, a été aperçu sur les lieux par différentes personnes, mais il n'a pas été possible de lui mettre la main au collet.